CREAI
CENTRE-VAL DE LOIRE

# CATALOGUE DE FORMATION 2023

FORMATIONS INTER ET INTRA
ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES
ACCOMPAGNEMENTS
DÉMARCHE QUALITÉ ET ÉVALUATION

Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations,
*en faveur des personnes en situation de vulnérabilité*
Membre de la Fédération nationale des CREAI (ANCREAI)

# L'ÉDITO

**Aux prémices d'une sortie de crise sanitaire, une crise économique émerge, situation lourde de conséquences pour les personnes en situation de vulnérabilité, leurs proches et aidants.**

Dans le même temps, les établissements sociaux et médico-sociaux qui les accompagnent sont amenés à réviser leurs offres de services. Les passages en dispositifs et plateformes de services, l'optimisation et la mutualisation des moyens sont autant de motifs amenant les institutions à se réinventer. Dans des secteurs devenant concurrentiels, confrontés à la raréfaction de certains personnels qualifiés, le bon fonctionnement des structures est un perpétuel jeu d'équilibriste.

Les obligations auxquelles doivent s'astreindre les institutions nécessitent une mobilisation constante des équipes et de leurs partenaires. La démarche qualité et les procédures d'évaluation sont impactées par la promulgation du nouveau référentiel porté par la Haute Autorité de Santé.

Bien que souvent complexe à organiser, la participation des publics concernés et de leurs proches est préconisée pour l'ensemble de ces travaux.

C'est dans ce contexte que le CREAI Centre-Val de Loire développe l'adaptation de ses prestations aux évolutions en cours. En diversifiant les thématiques abordées et les modalités de ses interventions, le CREAI élabore des réponses adaptées aux besoins de l'ensemble des parties prenantes. Bénéficiant d'une assise méthodologique développée depuis plusieurs années, l'équipe mobilise ses expertises et expériences afin de soutenir les institutions et leurs salariés au profit des personnes accompagnées.

Constitué d'une équipe en partie renouvelée, le CREAI Centre-Val de Loire a formalisé dans ce catalogue des propositions de formations et d'accompagnements qui se veulent source d'inspiration et de modulation, se situant au plus près des réalités de chaque service et territoire de la région.

**L'équipe**
**du CREAI Centre-Val de Loire**

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante : **ACTIONS DE FORMATION.**

# LES INTERVENANTS DU CREAI CENTRE-VAL DE LOIRE

L'accompagnement, le développement des compétences, le conseil et le soutien technique des professionnels recouvrent les différentes dimensions de l'intervention et la formation que propose le CREAI auprès des ESMS.

Pour ce faire, l'équipe de salariés permanents s'associe à une équipe de consultants-formateurs vacataires afin de proposer des contenus en adéquation avec les besoins des institutions, propices à l'enrichissement de tous. Ces professionnels partagent une éthique et des cadres de référence communs. Ils suivent une démarche méthodologique reconnue par les partenaires du territoire. Les procédures développées ont d'ailleurs permis au CREAI de bénéficier de la **certification QUALIOPI** pour les actions de formation.

L'ensemble des consultants, formateurs et salariés du CREAI bénéficie d'expériences professionnelles dans le secteur social, médico-social et la formation. Forts de leurs expertises dans différents champs et qualifications complémentaires, les intervenants permettent au CREAI de proposer un panel d'actions diversifiées à l'échelle de la région. Des instances internes de régulation et d'analyse nourrissent la démarche de veille et la recherche d'ajustement permanent.

Blandine Gaillard, assistante administrative et de gestion de formation, Lucie Rivière, Marion Portat et Vincent Romeyer-Dherbey, conseillers techniques, coordonnent l'ensemble des interventions.

| | |
|---|---|
| **BACHELIER Philippe** | Psychologue Clinicien, Formateur en travail social<br>Titulaire d'un Master 2 en psychologie |
| **BEAUVALLET Mathilde** | Ergothérapeute<br>Titulaire d'un Master en sociologie et d'un Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale |
| **BERTHO Séverine** | Médiatrice<br>Formée à l'école des Médiateurs en Communication Non Violente, aux fondamentaux de l'Approche Neurocognitive et Comportementale et en Psycho-Sexologie Positive (FPSP)<br>Titulaire d'un Master 2 en Management des PME et Entrepreneuriat |
| **BEUGRE Hermann** | Juriste, Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs<br>Titulaire du CAFDES, CAFERUIS et d'un Master 2 en Sciences du Management et Administration des Entreprises<br>Directeur d'ESMS, Formateur en travail social et Droit du travail |
| **CHOPLIN Jacki** | Éducateur, Formateur en travail social<br>Titulaire d'un DESS en Sciences de l'Éducation et de la Formation<br>Docteur en sciences humaines |
| **DAMOUR Anne-Marie** | Psychologue Clinicienne, Formatrice en travail social<br>Titulaire d'un DESS de psychologie clinique et pathologique, d'une maîtrise des Sciences et Techniques et de la Communication et d'une maîtrise d'Histoire Contemporaine |
| **FAION Marie** | Éducatrice spécialisée et Éducatrice de Jeunes enfants<br>Formatrice en travail social |

| | |
|---|---|
| **GINER-PÉROT Julie** | Infirmière spécialisée en gérontologie<br>Docteur en Santé Publique, Formatrice en travail social |
| **GUILLAUME Régine** | Éducatrice spécialisée, Formatrice en travail social<br>Psycho-Somatothérapeute<br>Titulaire d'une maîtrise de sciences humaines<br>et certifiée en sociologie clinique |
| **MENEGHIN Xavier** | Infirmier, Titulaire d'un Master 2 en Psychologie Clinique et pathologie<br>Formé à l'approche systémique et à la thérapie familiale, Formateur<br>en travail social |
| **NOËL Pauline** | Directrice du CREAI Centre-Val de Loire<br>Titulaire d'un Master 2 en Droit et Gestion de la santé et d'un Diplôme<br>universitaire Environnement Juridique et social de la personne en<br>situation de handicap |
| **PIEGU Alexand** | Moniteur-Éducateur, Éducateur Spécialisé,<br>Formateur en travail social<br>Titulaire d'un Master 2 en sciences de l'éducation |
| **PORTAT Marion** | Conseillère technique au CREAI Centre-Val de Loire<br>Titulaire d'une maîtrise d'ingénierie de la santé (audit et conseil),<br>d'un DESS en sciences politiques et d'un Master 2 en Économie<br>Sociale et Solidaire |
| **PRIZAC Christine** | Éducatrice spécialisée, Formatrice en travail social<br>Titulaire d'un Diplôme universitaire en pratique sociale<br>Conseillère conjugale |
| **RICOUX Marie** | Conseillère en Économie Sociale et Familiale<br>Art-thérapeute, Formatrice en travail social<br>Titulaire d'un DU d'Art-thérapie et d'un CAFERUIS |
| **RIVIÈRE Lucie** | Conseillère technique au CREAI Centre-Val de Loire<br>Conseillère en Économie Sociale et Familiale, Titulaire d'un Diplôme<br>d'État d'Ingénierie Sociale et d'un Master 2 Sciences Humaines et<br>Sociales – Mention Intervention et développement social – Parcours<br>Recherche en Travail Social |
| **ROBICHON Caroline** | Éducatrice spécialisée, Chef de service<br>Formatrice en travail social<br>Titulaire d'un Master 2 en Sciences de l'Éducation<br>et d'un Master 2 en Philosophie |
| **ROMEYER-DHERBEY Vincent** | Conseiller technique au CREAI Centre-Val de Loire<br>Éducateur spécialisé, Formateur en travail social<br>Titulaire d'une maîtrise de sociologie, d'un Diplôme Supérieur<br>en Travail Social et d'un Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale |
| **TRESSOU Élodie** | Conseillère en Économie Sociale et Familiale<br>Titulaire du CAFERUIS, Certifiée Coach en développement<br>professionnel et personnel et Formatrice pour adultes |
| **VALLIER Agnès** | Assistante de Service Social, Formatrice en travail social<br>Titulaire d'un Diplôme Supérieur en Travail Social, d'une maîtrise<br>de sociologie et d'un DU en alcoologie |
| **VOGELE Anouchka** | Archiviste<br>Titulaire d'un Master 2 professionnel en Archivistique |

# SOMMAIRE 2023


## 01 LES CONFÉRENCES ET WEBINAIRES DU CREAI (en inter et en intra)

**p. 9** - CONFÉRENCE | Aller au domicile > 12 MAI
**p. 9** - CONFÉRENCE | Du projet personnalisé au parcours de vie > 8 JUIN
**p. 10** - CONFÉRENCE | Travail social, stress et émotions > 15 JUIN
**p. 10** - WEBINAIRE | Les enjeux de la transformation de l'offre > 10 OCTOBRE
**p. 11** - WEBINAIRE | Du projet personnalisé au parcours de vie > 15 DÉCEMBRE

## 02 LE SOUTIEN ET L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

**p. 13** - Analyse des Pratiques Professionnelles pour les équipes de l'accompagnement
**p. 14** - Analyse des Pratiques Professionnelles pour les équipes d'encadrement
**p. 15** - Développer sa position de leader pour s'épanouir dans son rôle d'encadrant d'équipe > 21 NOVEMBRE & 1ER DÉCEMBRE

## 03 ÉVALUATION, ACCOMPAGNEMENT ET APPUI TECHNIQUE

**p. 17** - Réaliser son auto-évaluation et conduire une démarche qualité avec ARSENE
**p. 18** - Élaborer ou actualiser son projet d'établissement ou de service
**p. 19** - Accompagner le passage en DAME
**p. 20** - Conduire un diagnostic préalable à la transformation de son offre de service
**p. 21** - Accompagner les équipes dans une dynamique de changement

## 04 TRANSFORMATION DES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX : ÉTATS DES LIEUX, ENJEUX ET PERSPECTIVES (en inter et en intra)

**p. 23** - Accompagnement à l'appropriation des nomenclatures SERAFIN-PH et traduction dans les projets personnalisés
**p. 25** - Personnes en situation de vulnérabilité victimes de violences > 17 JANVIER
**p. 26** - Le Projet Personnalisé en logique de parcours > 12 & 13 JUIN
**p. 27** - Modalités de coopération entre familles et professionnels dans les ESMS > 22 & 23 JUIN
**p. 28** - Évolution des métiers socio-éducatifs et mise en perspective de nouvelles formes d'accompagnement > 25 & 26 SEPTEMBRE
**p. 29** - La fonction de coordination d'équipe et de dispositifs > 16 & 17 OCTOBRE
**p. 30** - L'intervention au domicile > 17 NOVEMBRE
**p. 31** - (Re)devenir acteur de sa vie > 23 & 24 NOVEMBRE
**p. 32** - Démarche inclusive > 9 DÉCEMBRE

## 05 LE DROIT ET LES PRATIQUES (en intra uniquement)

**p. 34** - Secret professionnel et transmission d'informations
**p. 35** - Éthique d'une écriture professionnelle et transmission d'informations
**p. 36** - La protection juridique des majeurs
**p. 37** - Le Projet Pour l'Enfant : du cadre législatif aux mises en pratique
**p. 38** - Les archives de l'action sociale

## 06 LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES (en intra uniquement)

**p. 40** - La « bientraitance » dans les pratiques professionnelles
**p. 41** - L'approche systémique comme support au travail éducatif auprès des familles
**p. 42** - Relation éducative et phénomène de résonance
**p. 43** - Améliorer sa communication et gérer les situations difficiles grâce à la communication bienveillante
**p. 44** - Gestion du stress et des émotions : souci de soi et soin de l'autre

## 07 LA RELATION D'ACCOMPAGNEMENT (en intra uniquement)

**p. 46** - Éthique de l'accompagnant
**p. 47** - Révolution numérique et évolution des pratiques
**p. 48** - Personnels généraux et administratifs : des acteurs de l'accompagnement des personnes accueillies
**p. 49** - Comprendre le « handicap » pour mieux l'accompagner
**p. 50** - Le développement de l'enfant
**p. 51** - Les troubles du comportement chez l'enfant ou l'adolescent
**p. 52** - Travailler avec les publics en situation de handicap psychique
**p. 53** - Être aidant d'un proche en situation de vulnérabilité
**p. 54** - Accompagner les proches aidants : quelle place pour les professionnel·le·s ?
**p. 55** - Vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap
**p. 56** - Parentalité des personnes en situation de handicap
**p. 57** - Le vieillissement des personnes en situation de handicap
**p. 58** - Introduction à l'étude de la personne âgée
**p. 59** - Représentations sociales de la vieillesse et du vieillissement et discriminations liées à l'âge dans les soins
**p. 60** - Coordination gérontologique et place des sujets âgés dans la société

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante : **ACTIONS DE FORMATION.**

# 01

# LES CONFÉRENCES ET WEBINAIRES DU CREAI

CES ÉVÉNEMENTS SONT PROPOSÉS EN FORMAT COURT, AVEC UN TEMPS D'INTERVENTION DU/DES FORMATEURS, SUIVI D'UNE DISCUSSION. ILS SE DÉROULENT DANS LES LOCAUX DU CREAI MAIS PEUVENT ÉGALEMENT ÊTRE ORGANISÉS AU SEIN DE VOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES. **N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER POUR DAVANTAGE D'INFORMATIONS.**


| | |
|---|---|
| CONFÉRENCE \| ALLER AU DOMICILE | **9** |
| CONFÉRENCE \| DU PROJET PERSONNALISÉ AU PARCOURS DE VIE | **9** |
| CONFÉRENCE \| TRAVAIL SOCIAL, STRESS ET ÉMOTIONS | **10** |
| WEBINAIRE \| LES ENJEUX DE LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE | **10** |
| WEBINAIRE \| DU PROJET PERSONNALISÉ AU PARCOURS DE VIE | **11** |


## TARIFS

| Conférences et Webinaires | Contribuants au CREAI | Non-contribuants au CREAI | Étudiants |
|---|---|---|---|
| **Tarifs institution** | 50 € | 80 € | |
| **Tarif individuel** | | | 20 € |

**Depuis 2017, le CREAI Centre-Val de Loire propose un cycle de conférences de 4 heures programmé dans le catalogue.**

**Ces conférences peuvent également se réaliser au sein de vos établissements et services, à votre demande. Les intervenants du CREAI prendront contact avec vous en amont et ce, afin de co-construire l'intervention et l'adapter au mieux à vos réalités institutionnelles et besoins.**

**Ces conférences se déroulent au CREAI Centre-Val de Loire, à la date indiquée entre 9 h et 13 h.**

**Le CREAI vous propose également des Webinaires concernant des thèmes d'actualité.**

**FORMATIONS EN INTER**
Accessibles aux personnes en situation de handicap.

**FORMATIONS EN INTRA**
À déterminer à votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

# CONFÉRENCE | **ALLER AU DOMICILE**

12 MAI 2023

**Aller au domicile d'une personne accompagnée, c'est la rencontrer autrement. Et cela suppose, de fait, de se présenter également un peu autrement.**

Parce que le professionnel entre dans l'intimité de l'autre, parce qu'il est seul, loin de sa base, du collectif institutionnel, du cadre, des règles qui s'y tiennent, il s'éloigne de façon perceptible d'une posture professionnelle assise. Le voilà dans l'inconfort, dans l'instable. Il va vers l'inconnu. Plus à nu, plus proche de lui-même, de son humanité, mais donc aussi de ses possibles fragilités, ce professionnel, peut-être, doute. Il sait que la part d'incertitude de ce qui va se passer est potentiellement plus grande que s'il était dans son chez-lui institutionnel. Il sait que sa maîtrise du moment est possiblement moins grande.

Mais l'enjeu d'une autre rencontre en vaut la chandelle. Chez elle, la personne accompagnée se trouve en position de recevoir. Aller au domicile de l'autre, c'est accepter d'entrer dans un mode relationnel empreint de sa culture : faut-il s'asseoir ? Enlever ses chaussures ? Boire le café ? Discuter aussi avec la grand-mère qui passait par là ? Ou l'ami ? Bref, entrer dans la vie de la personne, dans son quotidien, dans son intimité. C'est donc d'abord l'accepter, avec ce qu'elle est, ce qui la fonde. C'est, bien sûr, la considérer. Nul doute, quand elle accueille le professionnel dans cette proximité, qu'elle lui permette d'accéder à une certaine part d'elle-même, qu'elle ne dévoile pas dans un bureau.

Un pan de professionnel, de la solennité, de la distance, se perd dans le lieu de vie de la personne. Alors, il faut que le professionnel déploie son art de la rencontre pour, à la fois, accepter le jeu de la proximité relationnelle sans se départir de sa posture liée à la mission qui l'amène ici. Il porte le regard social, le contrôle et personne n'est dupe. Mais il y est autorisé par la personne qui l'accueille, même si elle le fait sous la contrainte.

La tension entre ces deux pôles, l'humanisme du sujet professionnel, affectivé, empathique, d'une part et le mandat qu'il incarne d'autre part, s'exacerbe dans cet exercice d'aller vers, de s'approcher.

**CONFÉRENCIÈRE**

**Caroline ROBICHON**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

**PUBLIC**

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire. Cette conférence ne nécessite pas de prérequis.

**TARIFS**

*Cf. page 8.*

# CONFÉRENCE | **DU PROJET PERSONNALISÉ AU PARCOURS DE VIE :** une nouvelle manière de penser la participation de l'usager

8 JUIN 2023

**Le « virage inclusif », amorcé déjà depuis quelques années, engage dorénavant notre champ professionnel dans un mouvement massif de désinstitutionnalisation s'illustrant notamment par la mise en place des plateformes de services.**

Les conséquences en sont plus ou moins importantes, suivant les secteurs concernés et pratiques en vigueur. Beaucoup de questionnements et inquiétudes demeurent, chez les professionnels de terrain, au regard de ces orientations, et notamment autour de la référence de parcours. Signes qu'il reste sans doute encore beaucoup à faire et penser autour de ces enjeux.

Mais pour la personne accompagnée, première concernée, quels seraient les effets possibles de ce changement de vocable, exactement ? D'ailleurs, n'est-ce justement qu'une question de changement de vocable, ou bien est-ce le signe d'évolutions plus conséquentes ?

Au cours de cette conférence, il s'agira de comprendre quels sont les changements anthropologiques à l'œuvre pour tout individu, et dont la notion de parcours pourrait être l'illustration. Ceci afin d'en penser les conséquences pour la personne accompagnée, par un éclairage tant philosophique que pratique, prise dans ce cheminement d'un « devenir sujet ».

Peut-être pour mieux renouer avec certains fondamentaux professionnels ?

**CONFÉRENCIER**

**Alexand PIEGU**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

**PUBLIC**

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire. Cette conférence ne nécessite pas de prérequis.

**TARIFS**

*Cf. page 8.*

# CONFÉRENCE | **TRAVAIL SOCIAL, STRESS ET ÉMOTIONS :** Souci de soi et soin de l'autre

15 JUIN 2023

**Le travail social regroupe un ensemble de professionnels où le risque d'épuisement est élevé. En février 2018, l'Assurance Maladie publie une étude qui alerte sur l'augmentation constante des affections psychiques présentes dans le secteur du médico-social.**

Les professionnels du travail social sont en première ligne face à la douleur, la colère, les difficultés de communication des personnes accueillies, l'évolution des organisations avec ses procédures, ses normes et sa dématérialisation. Ils se retrouvent bousculés dans la relation à l'autre et dans leur idéalisme.

Ces postes nous montrent combien ils peuvent être exigeants sur les plans relationnel et émotionnel. Ces « travailleurs du médico-social » s'autorisent à ressentir, mais s'autorisent-ils réellement à être en colère contre un résident, joyeux avec un autre ou encore à exprimer leur tristesse ?

Il paraît donc important aujourd'hui de trouver des solutions pour mieux gérer ses émotions, limiter le stress et la souffrance au travail pour préserver son intégrité psychique.

Comment prendre soin de ceux qui prennent soin de l'autre ?

L'Analyse des Pratiques Professionnelles est une des premières réponses pour élaborer sa pensée et porter une analyse collective.

Certaines approches comme par exemple la cohérence cardiaque, l'écriture libre, l'art-thérapie, l'EFT, la relaxation dynamique… ne pourraient-elles apporter de nouvelles solutions, une meilleure gestion de notre stress et de nos émotions pour retrouver nos points d'équilibre ?

De nombreuses pistes à découvrir, à échanger…

**CONFÉRENCIÈRE**

**Marie RICOUX**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

**PUBLIC**

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire. Cette conférence ne nécessite pas de prérequis.

**TARIFS**

*Cf. page 8.*

# WEBINAIRE | **LES ENJEUX DE LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE**

10 OCT. 2023

**Les enjeux de la transformation de l'offre dans le champ de l'accompagnement des personnes en situation de handicap sont multiples. Ils impactent à la fois les personnes elles-mêmes et leur entourage, comme les institutions et les professionnels.**

Ainsi, la transformation de l'offre s'appuie bien sur un objectif sociétal de favoriser l'inclusion sociale, notamment scolaire pour les enfants, et le recours aux dispositifs de droit commun (nécessité d'identifier les prestations externalisées et les mutualisations possibles), comme d'anticiper les ruptures de parcours, en améliorant et favorisant la participation des personnes et de leurs familles.

Cet objectif se traduit par une réorganisation de l'offre historique qui accompagnait les personnes en situation de handicap, afin de proposer une offre souple, coordonnée et diversifiée, adaptée aux besoins de chaque personne, en s'appuyant sur des coopérations territoriales. Il s'agit alors d'adapter les pratiques professionnelles comme de constituer un espace ressource pour les acteurs du milieu ordinaire (sports, loisirs, culture…).

Ce webinaire visera à dresser les conséquences de cette transformation, les questions qu'elle pose, les façons dont elle peut être appréhendée et traduite dans les faits, avec les professionnels.

**INTERVENANT**

Nous consulter pour connaître les modalités.

**HORAIRES**

*De 10 h à 11 h 30.*

**TARIFS**

*Cf. page 8.*

# WEBINAIRE | **DU PROJET PERSONNALISÉ AU PARCOURS DE VIE :** une nouvelle manière de penser la participation de l'usager

15 DÉC. 2023

**Le « virage inclusif », amorcé déjà depuis quelques années, engage dorénavant notre champ professionnel dans un mouvement massif de désinstitutionnalisation s'illustrant notamment par la mise en place des plate-formes de services.**

### INTERVENANT

**Alexand PIEGU**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de pluS amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

### HORAIRES

*De 9 h à 13 h.*

### TARIFS

*Cf. page 8.*

Les conséquences en sont plus ou moins importantes, suivant les secteurs concernés et pratiques en vigueur. Beaucoup de questionnements et inquiétudes demeurent, chez les professionnels de terrain, au regard de ces orientations, et notamment autour de la référence de parcours. Signes qu'il reste sans doute encore beaucoup à faire et penser autour de ces enjeux.

Mais pour la personne accompagnée, première concernée, quels seraient les effets possibles de ce changement de vocable, exactement ? D'ailleurs, n'est-ce justement qu'une question de changement de vocable, ou bien est-ce le signe d'évolutions plus conséquentes ?

Au cours de cette conférence, il s'agira de comprendre quels sont les changements anthropologiques à l'œuvre pour tout individu, et dont la notion de parcours pourrait être l'illustration. Ceci afin d'en penser les conséquences pour la personne accompagnée, par un éclairage tant philosophique que pratique, prise dans ce cheminement d'un « devenir sujet ».

Peut-être pour mieux renouer avec certains fondamentaux professionnels ?

# 02

# LE SOUTIEN ET L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES


| | |
|---|---|
| ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES POUR LES ÉQUIPES DE L'ACCOMPAGNEMENT | **13** |
| ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES POUR LES ÉQUIPES D'ENCADREMENT | **14** |
| DÉVELOPPER SA POSITION DE LEADER POUR S'ÉPANOUIR DANS SON RÔLE D'ENCADRANT D'ÉQUIPE | **15** |


Depuis plusieurs années, le CREAI Centre-Val de Loire accompagne les équipes de professionnels dans l'analyse de leurs pratiques.

Cette activité est actuellement en pleine expansion, le besoin se faisant ressentir de soutenir les acteurs de terrain face à la complexité des situations et aux évolutions du secteur.

Afin de s'adapter aux contextes institutionnels, le CREAI ajuste son offre aux sollicitations : intervenants, contenus et modalités d'intervention se veulent au plus près des demandes.

**Tarif horaire de base net de toute taxe : 180€ ; nous contacter pour davantage d'informations concernant les modalités d'organisation et le déroulement des séances.**

**FORMATIONS EN INTER**
Accessibles aux personnes en situation de handicap.

**FORMATIONS EN INTRA**
À déterminer à votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

# ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES POUR LES ÉQUIPES DE L'ACCOMPAGNEMENT

*En intra*

**L'Analyse des Pratiques Professionnelles est envisagée comme une activité de soutien afin que chacun devienne « sujet » de sa pratique professionnelle, c'est-à-dire qu'elle articule le savoir-faire (le métier), l'éthique, la mission, le cadre institutionnel et la relation avec les personnes accompagnées.**
**La clinique est ainsi considérée dans sa dimension plurielle.**

Elle repose donc sur :

> un questionnement éthique, en favorisant la mise en mots de sa pratique professionnelle ;

> un travail d'analyse centré sur des situations d'accompagnement concrètes, avec une tentative d'élucidation des contraintes et enjeux liés à sa posture professionnelle ;

> un respect du cadre institutionnel et des places de chacun, en amenant le groupe à être un lieu d'expression, d'écoute, de réflexion, d'analyse, d'entraide, où il est possible, entre autres, d'exposer sa pratique, ses difficultés, ses ressources, ses doutes, sa créativité ;

> une compréhension des transformations opérées dans les métiers du travail social ;

> une approche plurielle et complexe articulant les dimensions sociétales, groupales et individuelles.

## CONTACTS

**BLANDINE GAILLARD**, assistante administrative et de formation, et **LUCIE RIVIÈRE**, conseillère technique, se tiennent à votre disposition pour préciser les modalités de contenu et d'organisation et construire avec vous, selon vos besoins, une offre de service personnalisée.

Les formateurs du CREAI Centre-Val de Loire intervenant dans le cadre de l'analyse des pratiques sont systématiquement titulaires de diplômes des secteurs médico-social et/ou sanitaire (formations initiales de travailleurs sociaux ou de psychologues cliniciens), formateurs en travail social (intervenants en formations initiale et continue) et titulaires de diplômes et titres universitaires : psychologie, sociologie, anthropologie, sciences de l'éducation, philosophie…

Toutes et tous possèdent une longue et solide expérience dans le cadre de l'Analyse des Pratiques Professionnelles.

L'équipe pluriprofessionnelle de formateurs permet ainsi aux directions d'établissement et de service de disposer d'une pluralité de profils pouvant répondre à des besoins et pratiques diversifiés (établissements/services, équipes, publics accompagnés, missions…), quel que soit leur champ d'intervention.

Nous demeurons à l'entière disposition des équipes de direction pour affiner le choix des intervenants et l'organisation des séances.

Une fois la demande analysée et discutée, les formateurs se mettent systématiquement en contact avec les directions d'établissements et de services, et ce en amont de l'intervention. Cela permet un premier contact mais également d'affiner les modalités pédagogiques, de co-construire un projet d'intervention et de préciser les modalités d'organisation.

Des espaces d'échange et de réflexion permettent également aux intervenants de l'équipe CREAI de partager leurs pratiques.

*Le CREAI propose également une Analyse Thématique des Pratiques Professionnelles. En ce cas, l'accent est mis sur une « porte d'entrée thématique » privilégiant davantage d'apports théoriques ainsi qu'une dynamique interactive valorisant échanges et débats réflexifs. Les thèmes sont co-construits avec les équipes lors de la première séance et validés par la direction de l'ESMS concerné.*

# ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES POUR LES ÉQUIPES D'ENCADREMENT

En intra et en inter

***EN INTER : Première séance le jeudi 2 mars 2023 : 10H00-12H00. Cinq autres séances sont envisagées dans l'année. Le calendrier définitif sera établi avec les participants et l'intervenant lors de la première séance.***

**Les cadres se trouvent soumis à des contraintes et assument des responsabilités qui peuvent mettre à mal leur posture professionnelle au regard d'une éthique de la relation.**

Leur rôle et leur place au sein des services et établissements des secteurs du médico-social, de la protection de l'enfance ou de l'insertion ont évolué considérablement ces dernières années.

En relais des équipes qu'ils encadrent, ils peuvent être confrontés à la prise de décisions concernant des situations complexes, à la mise en application de directives qui ne font pas toujours consensus… autant de cas qui peuvent les exposer à des difficultés.

L'Analyse des Pratiques Professionnelles se présente comme espace de soutien et de prise de distance, de la même façon que pour les professionnels de terrain. Il est envisagé avec un cadre éthique et une démarche réflexive tout autant que collaborative et bienveillante.

En format INTER, autrement appelé « hors les murs », l'Analyse des Pratiques Professionnelles permet de prévenir l'isolement professionnel. Cet espace amène à sortir de son cadre habituel tout en permettant d'exposer des réalités de terrain similaires ou faisant écho à ses pairs. Ces temps se veulent générateurs de mise en lien.

Animer et encadrer une équipe, entretenir des relations institutionnelles et partenariales sont autant de missions que les cadres doivent quotidiennement assurer.

Les directives peuvent revêtir des éléments d'instabilités ou encore paraître inadaptées aux réalités des professionnels de terrain. Toutes ces situations rendent complexes la construction et le maintien d'une posture juste.

Aussi, pouvoir se retrouver avec leurs pairs au sein d'un groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles constitue une réponse à leur possible sentiment d'isolement, de tiraillement, favorisant le partage d'expériences. L'expression des ressentis comme la construction d'un espace de parole privilégié permettent une prise de recul, un pas de côté pour mieux appréhender la complexité à laquelle ils sont confrontés.

Les questions relatives aux postures professionnelles, aux dynamiques de groupe, aux enjeux de pouvoir, à la responsabilité hiérarchique ou aux organisations serviront de supports aux discussions afin de mieux en comprendre les ressorts et d'envisager collectivement des hypothèses d'actions au regard des problématiques dégagées et des contextes présentés.

**FORMATEURS**

**Jacki CHOPLIN en INTER ; Jacki CHOPLIN, Caroline ROBICHON et Agnès VALLIER en INTRA**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

**PUBLIC**

Cadres de tous secteurs.

*Le CREAI propose également **un accompagnement et une analyse personnalisée de la pratique professionnelle d'encadrement.***
*Nous contacter pour davantage d'informations.*

# DÉVELOPPER SA POSITION DE LEADER
pour s'épanouir dans son rôle d'encadrant d'équipe

*En inter*

21 NOV. & 1ER DÉC. 2023

**EN INTER**
6H00
de formation/
jour

**Stress, ambiance conflictuelle, solitude et parfois manque de reconnaissance symbolique de la contribution fournie sont malheureusement le quotidien de nombreux cadres.**

Être en concordance avec soi-même, être en mesure d'affirmer sa personnalité en toute bienveillance et avoir confiance en soi sont des clés indispensables pour s'épanouir dans ces métiers qui demande un engagement important.

À cela s'ajoute la complexité actuelle du contexte du secteur médico-social : l'évolution des politiques publiques pousse les cadres à initier des changements importants au sein de leurs établissements et services.

Ainsi, prendre conscience de ses propres blocages pour amener une équipe à lever ses résistances aux changements est une étape primordiale pour faciliter la mise en œuvre d'un nouveau fonctionnement, projet, etc.

Cette formation vise à amener les participants à asseoir leur place de manager, cadre référent et personne ressource.

Des allers-retours entre théorie sur le développement personnel et professionnel, partages d'expériences et utilisation d'outils de coaching seront faits durant 3 journées non consécutives, afin de permettre à chaque participant d'évoluer dans sa réflexion entre les séances.

## OBJECTIFS

> Comprendre les concepts du développement personnel et professionnel.
> Identifier ses forces et ses points de progrès, en s'appuyant sur les concepts de coaching.
> Réfléchir à l'importance d'une communication bienveillante.
> Changer son angle de vue pour lever ses propres blocages et ceux des équipes.
> Favoriser un cadre de travail favorable à la prise de distance

## CONTENU

> Apports théoriques sur les concepts de coaching tels que valeurs/besoins/croyances/limites/talents/stress
> Apport théorique sur la communication bienveillante
> Utilisation d'outils de coaching pour apprendre à mieux se connaître
> Échanges autour des pratiques professionnelles et partages d'expériences

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Apports théoriques
> Travail de groupes
> Utilisation d'outils de coaching
> Partages d'expériences
> Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir d'échanges et quiz
> Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

## FORMATRICE

**Élodie TRESSOU**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels de l'encadrement de tous secteurs.

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

# 03

# ÉVALUATION, ACCOMPAGNEMENT ET APPUI TECHNIQUE


| | |
|---|---|
| RÉALISER SON AUTO-ÉVALUATION ET CONDUIRE UNE DÉMARCHE QUALITÉ AVEC ARSENE | **17** |
| ÉLABORER OU ACTUALISER SON PROJET D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE | **18** |
| ACCOMPAGNER LE PASSAGE EN DAME | **19** |
| CONDUIRE UN DIAGNOSTIC PRÉALABLE À LA TRANSFORMATION DE SON OFFRE DE SERVICE | **20** |
| ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES DANS UNE DYNAMIQUE DE CHANGEMENT | **21** |


**Le CREAI Centre-Val de Loire accompagne les services et établissements dans la définition, l'animation et la conduite de la démarche d'amélioration continue de la qualité.**

**Les accompagnements CREAI sont adaptés, en termes de méthodologie et de durée, au contexte et aux besoins de l'institution.**

**Les interventions peuvent s'adresser à l'ensemble des parties prenantes concernées par le sujet traité. Le public accompagné, les professionnels de terrain, les partenaires, les cadres et représentants de la gouvernance peuvent être associés aux travaux.**

**Pour ce faire, une co-construction du projet est nécessaire, et repose sur un échange préalable à toutes propositions.**

**FORMATIONS EN INTER**
Accessibles aux personnes en situation de handicap.

**FORMATIONS EN INTRA**
À déterminer à votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

# RÉALISER SON AUTO-ÉVALUATION ET CONDUIRE UNE DÉMARCHE QUALITÉ AVEC ARSENE

**Le CREAI Centre-Val de Loire propose de vous accompagner dans la démarche d'auto-évaluation de votre structure prévue par la HAS avec ARSENE (Application pour la Restitution et la Synthèse En ligne d'une Nouvelle Evaluation).**

Plus qu'un référentiel pour l'évaluation, ARSENE a été conçue pour offrir à l'utilisateur une plateforme numérique de gestion et d'animation de l'évaluation interne et de la démarche d'amélioration continue de la qualité.

**Des fonctionnalités innovantes :**

> Intégration du nouveau référentiel d'évaluation de l'HAS
> Production automatique des rapports
> Vue synthétique des domaines évalués
> Plan d'action évolutif et sauvegarde des résultats d'année en année afin d'assurer une démarche de suivi de la qualité
> Gestion documentaire actualisée et consultation facilitée des ressources via la bibliothèque

**Des versions configurées spécifiquement par champ d'intervention :**

> Enfance en situation de handicap
> Adultes en situation de handicap
> Protection de l'enfance
> Personnes Âgées Dépendantes

L'application ARSENE et l'accompagnement CREAI doivent permettre de faire de la démarche d'auto-évaluation un levier d'animation de la démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations dans vos établissements et services.

## CONTENU

> Les enjeux et la démarche d'amélioration continue de la qualité dans le secteur social et médico-social
> Les obligations et les outils qualité de la loi 2002-2
> La nouvelle démarche d'évaluation des ESSMS et les méthodes d'investigation retenues
> Présentation du référentiel commun structuré en 3 chapitres autour de 9 thématiques
> Les fonctionnalités de l'application : le questionnement structuré - l'état des lieux, l'analyse et la dimension prospective, la création des fiches actions, les preuves de la qualité, la construction du plan d'action, le suivi durant et au terme de l'évaluation

## MÉTHODOLOGIE PROPOSÉE

> Formation des professionnels à la nouvelle démarche d'évaluation des ESMS et à son inscription dans une démarche globale d'amélioration continue
> Accompagnement de la structure dans les différentes étapes de réalisation de son auto-évaluation :
  - Préparation de la démarche
  - Réalisation de l'auto-évaluation (entretiens, analyse documentaire, observation)
  - Synthèse : valorisation des points forts et identification des axes de progrès
  - Élaboration du plan d'action et priorisation
> Soutien à l'appropriation de l'outil ARSENE tout au long de la démarche d'accompagnement

# ÉLABORER OU ACTUALISER SON PROJET D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE

**Qu'elle soit réglementaire, ou volontaire dans le cadre d'une transformation de l'offre de service vers une plateforme ou un dispositif, la révision du projet d'établissement/de service est un enjeu de taille.**

**Le CREAI propose d'accompagner les équipes dans ces démarches projet en s'appuyant notamment sur la nomenclature SERAFIN-PH. Cette nomenclature permet, au-delà d'être un support à la réforme des financements, une mise en perspective des besoins et des prestations.**

Cette entrée, nécessairement associée aux objectifs stratégiques, au diagnostic territorial et aux recommandations de bonnes pratiques, est un choix méthodologique qui devrait permettre aux professionnels de participer activement à l'élaboration d'un projet d'établissement ou de service conforme aux ambitions de la Réponse Accompagnée Pour Tous.

## CONTENU

> Le projet d'établissement ou de service / le projet de « dispositif » : valeurs et projet de l'organisation gestionnaire, missions de l'établissement et recommandations de bonnes pratiques

> Les politiques publiques et la transformation de l'offre médico-sociale (la Réponse Accompagnée Pour Tous, l'inclusion, logique de parcours…)

> L'offre de service proposée à la lumière de SERAFIN-PH

> Les modalités d'accompagnement : principes d'intervention, outils et process dans les pratiques mises en œuvre

> Organisation des activités et des professionnels pour mener à bien les missions

> Partenaires et ressources au service de la logique de parcours des personnes

> Les perspectives d'évolution de l'ESMS

## MÉTHODOLOGIE PROPOSÉE

> Une démarche participative : comité de pilotage, animation de séances collectives

> Une mobilisation des parties prenantes : personnes accompagnées, professionnels, administrateurs, partenaires, familles… (selon les contextes)

> Une vision du projet dans la globalité des enjeux de la structure : CPOM, évaluation interne, projet de transformation…

> Des interventions formatives en fonction des besoins : SERAFIN-PH, les RBPP de l'HAS…

> Un appui à la structuration du document et à son écriture

# ACCOMPAGNER LE PASSAGE EN DAME

**La politique d'inclusion des personnes en situation de handicap impose de profondes mutations dans le fonctionnement des ESMS. Le passage en Dispositif d'Accompagnement Médico-éducatif (DAME) doit pouvoir proposer toutes les prestations dans et hors les murs et ce au plus près de l'environnement immédiat de l'enfant. Cela implique une identification précise des besoins en s'appuyant sur la nomenclature SERAFIN-PH ainsi qu'une cartographie des prestations disponibles sur son territoire.**

Cette transformation en DAME amène l'établissement à renouveler son offre de service, ce qui impacte fortement les organisations : les professionnels habitués à travailler dans une logique d'établissement ou de service, les modalités d'accompagnement et le lien avec les familles, les relations partenariales…

Le CREAI Centre-Val de Loire accompagne les associations gestionnaires d'IME dans ce changement en DAME à partir d'un état des lieux approfondi en phase avec la réalité d'un territoire, d'un établissement, d'une équipe, d'une histoire.

## CONTENU

> Diagnostic des spécificités de l'établissement, du public accueilli et du territoire (cartographie de l'offre et des besoins sur le territoire)

> Élaboration du plan d'action du processus de transformation et des priorités à mettre en œuvre

> Appui à la phase d'expérimentation de l'accompagnement DAME à partir des situations de jeunes pré-identifiées

> Évaluation de l'impact des mesures en œuvre sur les jeunes, les professionnels, le fonctionnement de l'établissement…

> Appui à la formalisation du nouveau projet DAME

## MÉTHODOLOGIE PROPOSÉE

> Une démarche « formation action » qui favorise l'expérimentation

> Une mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés par la transformation (équipe de direction, professionnels, personnes accompagnées, familles, partenaires, administrateurs…)

> Un dispositif d'appui souple, à définir avec l'équipe de direction pouvant s'articuler autour de :

- Formations ciblées sur des apports théoriques et législatifs
- Espaces d'échanges et de co-construction (groupes de travail, séminaires…)
- Retours d'expériences
- Mise en pratique avec des exercices concrets pour faciliter la projection des équipes
- …

*En fonction des attentes et besoins de l'établissement, l'accompagnement peut être proposé en collaboration avec l'URIOPSS dans nos champs de compétences respectifs et complémentaires.*

# CONDUIRE UN DIAGNOSTIC PRÉALABLE À LA TRANSFORMATION DE SON OFFRE DE SERVICE

**La transformation de l'offre médico-sociale vise à sécuriser les parcours des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie, quel que soit le lieu de vie choisi. Elle vise à garantir à chaque personne un accompagnement souple, modulaire et construit au regard de ses attentes, un accompagnement qui favorise son accès aux apprentissages, à la formation et à l'emploi, à la santé, au logement et à sa pleine participation à la vie sociale.**

Cet objectif porté par les politiques publiques actuelles et formalisé dans le cadre des CPOM s'accompagne pour les associations gestionnaires et leurs ESMS d'un engagement à faire évoluer leur offre de service.

Dans ce cadre, le CREAI Centre-Val de Loire propose un accompagnement des acteurs dans la réalisation d'un diagnostic stratégique préalable à la transformation de leur offre de service.

Ces évolutions peuvent concerner la transformation des IME en dispositif intégré (DAME), l'émergence de nouvelles formes d'hébergement de type « habitat inclusif », l'accompagnement des ESAT dans leurs nouvelles orientations, l'adaptation de l'offre aux personnes en situation de handicap vieillissantes…

## CONTENU

> Les politiques publiques actuelles et les concepts au cœur de la transformation de l'offre sociale et médico-sociale

> Le pilotage de la transformation de l'offre en région Centre-Val de Loire

> Les différentes étapes de la démarche diagnostic et propositions d'outils méthodologiques :

- Les sources de données : l'offre, le public…
- Les référentiels d'analyse des besoins : le GEVA, la nomenclature SERAFIN-PH…
- L'analyse dynamique des données : les éléments remarquables de la qualité, les axes d'amélioration, les différentes dimensions des propositions d'amélioration
- Les propositions à l'épreuve de la méthode FFOM (forces, faiblesses, opportunités, moyens)

## MÉTHODOLOGIE PROPOSÉE

> Une démarche participative qui favorise l'expression de chacun et la construction d'une vision partagée

> Un dispositif d'appui souple, à définir avec l'association gestionnaire pouvant s'articuler autour de :

- Formations ciblées sur des apports théoriques et législatifs
- Analyse d'expériences extraterritoriales
- Entretiens avec des acteurs ressources
- Animation de séances collectives avec les parties prenantes (personnes, familles, professionnels, partenaires…)
- …

# ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES DANS UNE DYNAMIQUE DE CHANGEMENT

**Les établissements sociaux et médico-sociaux sont sans cesse soumis à de nombreux changements. Qu'il s'agisse de mutations répondant à de nouvelles politiques publiques, de mutations imposées par une évolution des publics ou un choix de changement institutionnel et/ou organisationnel, de crises, ces changements choisis ou subis se traduisent parfois pour les équipes par un véritable bouleversement de leurs pratiques professionnelles et parfois le sentiment que leur culture professionnelle est menacée.**

Pour autant, ces changements ne sont possibles et efficients qu'à la condition qu'ils soient compris et portés par l'équipe. Plus que des résistances explicites ou non, il s'agit davantage pour les professionnels de craintes de perdre le sens de l'action, perdre ce qui a été construit, co-construit.

Construire le changement, c'est le resituer dans une histoire et un contexte et c'est reconnaître la manière dont chacun, avec ses compétences spécifiques, son histoire au sein de l'institution, va pouvoir participer à ce changement. Le changement est un processus de construction partagé.

Aussi, le CREAI se propose d'accompagner les équipes dans la conduite de ce processus de changement, à travers un diagnostic co-élaboré avec l'équipe de direction et d'accompagnement et une analyse des conditions et enjeux du changement. Il ne s'agit pas de la conception ou de la mise en œuvre du projet mais bien d'une étape en amont pour s'inscrire dans la dynamique du changement souhaité.

## CONTENU

> Contextualiser les raisons et enjeux du projet d'évolution de la structure

> Identifier précisément les changements induits et leur impact sur les pratiques professionnelles et l'organisation du travail

> Appréhender les avantages et inconvénients des changements attendus pour les personnes accompagnées et les professionnels

> Rechercher collectivement des moyens organisationnels et contextuels pour y répondre

> Repérer les mécanismes personnels et collectifs de résistance

> Mettre en place les mesures préventives pour pallier les risques d'inertie, de blocage ou de régression

## MÉTHODOLOGIE PROPOSÉE

> Une démarche participative qui favorise l'expression de chacun et la construction du dialogue tourné vers les objectifs

> Un dispositif d'appui souple, à définir avec l'équipe pouvant s'articuler autour de :

- Formations ciblées sur des apports théoriques et législatifs
- Espaces d'échanges et de co-construction (élaboration, production…)
- Retours d'expériences
- Mise en pratique avec des exercices concrets pour faciliter la projection des équipes
- …

# 04

# TRANSFORMATION DES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX : ÉTAT DES LIEUX, ENJEUX ET PERSPECTIVES

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, LE CREAI PRÉSENTE UNE RUBRIQUE SPÉCIFIQUE EN LIEN AVEC LES TRANSFORMATIONS EN COURS DANS LE SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL. CETTE RUBRIQUE MET EN PERSPECTIVE PLUSIEURS FORMATIONS THÉMATIQUES EN LIEN AVEC L'ACTUALITÉ DU SECTEUR ET POUVANT SE DÉCLINER EN INTER (FORMATIONS SE DÉROULANT DANS LES LOCAUX DU CREAI) OU EN INTRA (FORMATIONS SE DÉROULANT DANS VOS LOCAUX). EN CE CAS, IL S'AGIT DE CO-CONSTRUIRE AVEC LES INTERLOCUTEURS DU CREAI UN PROGRAMME ADAPTÉ À VOS RÉALITÉS ET BESOINS.


| | |
|---|---|
| ACCOMPAGNEMENT À L'APPROPRIATION DES NOMENCLATURES SERAFIN-PH ET TRADUCTION DANS LES PROJETS PERSONNALISÉS | **23-24** |
| PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ VICTIMES DE VIOLENCES **> 17 JANVIER** | **25** |
| LE PROJET PERSONNALISÉ EN LOGIQUE DE PARCOURS **> 12 & 13 JUIN** | **26** |
| MODALITÉS DE COOPÉRATION ENTRE FAMILLES ET PROFESSIONNELS DANS LES ESMS **> 22 & 23 JUIN** | **27** |
| ÉVOLUTION DES MÉTIERS SOCIO-ÉDUCATIFS ET MISE EN PERSPECTIVE DE NOUVELLES FORMES D'ACCOMPAGNEMENT **> 25 & 26 SEPTEMBRE** | **28** |
| LA FONCTION DE COORDINATION D'ÉQUIPE ET DE DISPOSITIFS **> 16 & 17 OCTOBRE** | **29** |
| L'INTERVENTION AU DOMICILE **> 17 NOVEMBRE** | **30** |
| (RE)DEVENIR ACTEUR DE SA VIE **> 23 & 24 NOVEMBRE** | **31** |
| DÉMARCHE INCLUSIVE **> 9 DÉCEMBRE** | **32** |


**FORMATIONS EN INTER**
Accessibles aux personnes en situation de handicap.

**FORMATIONS EN INTRA**
À déterminer à votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

# ACCOMPAGNEMENT À L'APPROPRIATION DES NOMENCLATURES SERAFIN-PH ET TRADUCTION DANS LES PROJETS PERSONNALISÉS

## Collaboration URIOPSS - CREAI

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

> Comprendre l'origine et le contexte général dans lequel s'inscrit la réforme de la tarification conduite par le projet SERAFIN-PH

> Connaître le contenu de la réforme SERAFIN-PH, son calendrier et son articulation avec les autres chantiers en cours pour permettre au secteur d'anticiper sa mise en œuvre

> Tirer les enseignements des études nationales de coûts

> Outiller la réflexion sur les impacts de cette réforme au sein des ESMS

> S'approprier les nomenclatures des besoins et prestations, en partant de l'exemple de la structure accompagnée

> S'approprier les nomenclatures des besoins et des prestations SERAFIN-PH :
- Pouvoir les intégrer dans les pratiques professionnelles
- Penser de façon renouvelée la co-construction du projet personnalisé à partir de l'utilisation des nomenclatures SERAFIN-PH
- Faire évoluer à partir de la nomenclature des prestations la conception de l'accompagnement
- Travailler sur les positionnements professionnels générés par ce cadre

> Articuler ces évolutions aux pratiques professionnelles actuelles

**I - Focus sur la réforme de la tarification des ESMS accueillant des personnes handicapées : le projet SERAFIN-PH par Jacques Prieto, URIOPSS Centre** – 0,5 jour

> Éléments de contexte :
- Genèse de la réforme de la tarification
- Le nouveau paradigme : d'une logique de places à une logique de parcours
- L'ère des contraintes budgétaires

> Présentation de SERAFIN-PH :
- Les enseignements du rapport Vachey-Jeannet
- Objectifs, enjeux, périmètre, calendrier
- Nomenclatures des besoins et des prestations

> Les divers usages des nomenclatures de besoins et de prestations :
- Un langage partagé
- Le pilotage des établissements et services médico-sociaux (ESMS)
- Description de l'offre territoriale
- Description d'une situation individuelle

> Perspectives et chantiers en cours :
- Enquêtes de coûts, Enquête Repères et Etude nationale de coûts
- Les chantiers en 2018 et 2019
- Les différents impacts pour les ESMS
- Traduction en matière de tarification (hypothèses), points de vigilance

### FORMATEURS

**Jacki CHOPLIN** (Formateur CREAI) **et Jacques PRIETO** (Conseiller technique URIOPSS).

### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire.
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

### TARIFS INTER ET INTRA

*Cf. page 64.*

### DURÉE

*Modulable.*

**FORMATION PROPOSÉE**
uniquement en intra

**EN INTRA**
Nombre de journées à convenir en fonction de votre besoin

**II - Accompagnement à l'appropriation des nomenclatures : les besoins des personnes accueillies et les prestations directes et indirectes apportées par les établissements et services médico-sociaux, par Jacki Choplin, CREAI – 0,5 jour**

> Les nomenclatures des « besoins et des prestations directes et indirectes SERAFIN-PH »

- Resituer les nomenclatures des besoins et prestations SERAFIN-PH dans les perspectives des « transformations » à l'œuvre dans le secteur social et médico-social
- Présentation-explicitation des trois nomenclatures dans des perspectives d'utilisation professionnelle
- Les différents usages des nomenclatures :
  - Usages à destination des personnes accompagnées
  - Usages à destination des acteurs médico-sociaux
  - Usages « partenariaux et de gouvernance »
  - Usages soutenant la programmation/planification de l'offre
- Comment s'approprier les nomenclatures ? Quels outils d'aide ?

> Articulation avec les pratiques professionnelles

- Définition des « besoins » des personnes dans le cadre du projet SERAFIN-PH et articulation avec les « souhaits et demandes » des personnes accompagnées
- Intégrer les nomenclatures dans le projet personnalisé : une démarche qui articule besoins/prestations dans une perspective de « ressources » pour la personne accompagnée afin d'atteindre un objectif identifié
- Exemples puis travail concret à partir de projets personnalisés apportés par les professionnels de l'établissement

> La co-construction du projet personnalisé dans le cadre du projet de vie de la personne accompagnée

- Du projet personnalisé au projet de vie : quel impact sur les pratiques professionnelles ? La mise en perspective de sa prise en compte au moyen de la nomenclature des besoins
- Renouveler la conception de l'accompagnement : développer « les capacités d'agir » des personnes handicapées : la notion d'empowerment et son intérêt dans les pratiques de l'accompagnement

> La nécessaire coordination du parcours des personnes et sa mise en œuvre à partir de la nomenclature des prestations directes et indirectes

- Les RBPP Pratiques de coopération et de coordination du parcours de la personne en situation de handicap – Mars 2018 et l'utilisation des nomenclatures des besoins et prestations
- Le « parcours » et un accompagnement proposé sous forme de prestations impliquent une mission de coordination qui modifie la fonction du référent de projet personnalisé
- Les impacts de cette coordination dans le positionnement de tous les professionnels et leur nécessaire articulation
- Travail sur des exemples concrets apportés par les professionnels

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Apports notionnels et méthodologiques

> Démarche réflexive et interactive

> Travail d'appropriation à partir de projets apportés par les professionnels

> Remise de documents

> Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation

> Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

# PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ VICTIMES DE VIOLENCES : prévenir les violences, accompagner et orienter les victimes

En intra, et en inter le **17 JANV. 2023**

**EN INTER ET EN INTRA**
6H00 de formation/ jour, sur 2 jours

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**Malgré une exposition importante à de multiples formes de violences (physiques, sexuelles, psychologiques…), prenant place dans des contextes variés (domicile, établissement, sphère familiale…), les personnes en situation de handicap, a fortiori les femmes et les enfants, apparaissent comme des « invisibles » des politiques publiques et les violences à leur encontre comme un « impensé ». Pourtant, une situation de vulnérabilité accroît le risque d'exposition à des violences, quand ces dernières accentuent la vulnérabilité et le handicap des victimes. Pour prévenir et repérer toutes les formes de violences envers les personnes en situation de vulnérabilité, le questionnement systématique de l'ensemble des professionnels au contact de ces personnes est un enjeu majeur, dans le champ sanitaire, social, médico-social, mais également au sein des familles. L'enjeu est de rendre visibles et de sensibiliser aux violences plurielles et polymorphes que peuvent subir les personnes vulnérables, d'outiller les professionnels de l'accompagnement social et médico-social et les familles au repérage des victimes, à leur orientation et accompagnement, mais également à la prévention des violences.**

## FORMATRICE

**Christine PRIZAC**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tout professionnel accompagnant, au contact de personnes en situation de vulnérabilité (enfant/adulte), intervenant dans le champ social ou médico-social, à domicile ou en établissement. Cette formation s'adresse aux professionnels de l'accompagnement comme aux chef(fe)s de service et aux équipes d'encadrement. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## TARIFS INTER ET INTRA

*Cf. page 64.*

## OBJECTIFS

> Connaître les différentes formes de vulnérabilités
> Connaître et comprendre les mécanismes des violences et leurs conséquences dans la vie des personnes, de leur famille
> Outiller les professionnels de l'accompagnement pour prévenir les violences contre les personnes vulnérables, pour repérer, orienter et accompagner les personnes victimes ou ayant été victimes de violences physiques, sexuelles, de harcèlement
> Former les professionnels aux éléments juridiques et règlementaires relatifs aux situations de violences contre les personnes vulnérables, enfant/adulte, vivant en établissement médico-social, à domicile, à la rue

## CONTENU

> Violences et vulnérabilité : connaître et comprendre, pour mieux prévenir les violences et accompagner les victimes
  - Connaître les caractéristiques, les mécanismes et les conséquences des différentes formes de violences (physiques, sexuelles, administratives, psychologiques, économiques…), à tout âge de la vie (enfant, adulte et personne âgée vulnérable) et d'origines multiples (violences interindividuelles, institutionnelles, intrafamiliales…)
  - Comprendre les violences dites « invisibles » et la culture dite « de la soumission » chez les personnes vulnérables
  - Comprendre la notion de consentement, le rapport à son corps et au corps de l'autre dans la vie affective et sexuelle des personnes en situation de vulnérabilité
  - Connaître le cadre législatif relatif aux violences contre les personnes vulnérables
> Penser la question des violences contre les personnes vulnérables dans les institutions, construire des outils au service de la prévention des violences, du repérage et de l'accompagnement des victimes
  - Inscrire et penser la question des violences contre les personnes vulnérables dans l'institution : réflexion, projet, actions, protocoles, outils dédiés
  - Penser le travail avec les familles
  - Construire des outils de prévention : propositions d'outils (films, jeux de cartes…)

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Apports théoriques
> Travaux à partir de situations concrètes
> Mises en situation
> Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
> Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

# LE PROJET PERSONNALISÉ EN LOGIQUE DE PARCOURS

En intra, et en inter les

12 & 13 JUIN 2023

**EN INTER**
6H00 de formation/jour

**EN INTRA**
Nombre de journées à convenir en fonction de votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**Le terme de « projet personnalisé » qualifie une démarche volontariste de co-construction de projet entre la personne accompagnée (accueillie) et les équipes professionnelles. Le nouveau modèle organisationnel des institutions sous forme de plateformes de services conduit à envisager les accompagnements à partir des projets de vie des personnes et sous la forme d'un parcours. Apparaît alors nécessaire aux professionnels de réfléchir à la façon de faire évoluer leurs pratiques de coordination.**

À partir des réflexions et des interrogations des participants, ce stage de deux jours se donne comme perspective d'apporter des éclairages sur ces évolutions afin d'étayer les enjeux de cette « place singulière » du référent de parcours du projet de vie de la personne.

## OBJECTIFS

> S'approprier les fondamentaux de la démarche du projet personnalisé
> Resituer cette coordination dans l'évolution actuelle du secteur et des métiers
> Appréhender les nouvelles « donnes institutionnelles » et les resituer dans le contexte sociétal actuel
> Identifier les missions du « référent de parcours de vie » de la personne
> Acquérir de nouvelles perspectives de mise en œuvre (posture, méthode, outils)

## FORMATEURS

**Jacki CHOPLIN et Agnès VALLIER**
Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## TARIFS INTER ET INTRA

*Cf. page 64.*

## CONTENU

Rappel des fondamentaux de la démarche de projet (références J.-P. Boutinet)

**Le projet personnalisé :**

> Les phases de la démarche du projet personnalisé (références RBPP de la HAS) :
  • Comment assurer une bonne coordination de chaque projet personnalisé ? La place de personne accompagnée, de sa famille et ses proches ? Comment associer l'ensemble d'une équipe, les autres professionnels, voire des intervenants occasionnels ? Développer ses capacités à travailler dans une dynamique de coopération et de travail en réseau
> Mission, place et fonction du coordinateur/référent
  • Missions principales (RBPP)
  • Comment « rester à sa place » ? (notions de statut/rôle/fonction)

**Qu'est ce que « coordonner » ?**

> Que signifie coordonner ?
> La coordination comme mécanisme dans une organisation
> Quels enjeux pour le coordinateur ?

**De nouveaux paradigmes à de nouvelles « manières de faire » dans la coordination des projets personnalisés**

> Des grandes « tendances sociétales » actuelles à leurs impacts sur les champs de la santé et de la solidarité
> Le recentrage sur la personne et le nouveau paradigme du parcours
> Un projet de vie en quatre domaines
> Le « retour » de la famille
> De l'institution à un nouveau modèle organisationnel : les plateformes de services
> Le projet SERAFIN-PH et la nomenclature des besoins des personnes accueillies et des prestations fournies

**Mise en perspective des consolidations et/ou modifications à apporter dans les pratiques actuelles de coordination des projets personnalisés**

> Le référent de parcours de vie :
  • La vie comme parcours ?
  • Accompagner un parcours avec les demandes et souhaits de la personne, de sa famille et de ses proches, de ses besoins et d'une offre de service élargie : quelles compétences, connaissances nécessaires ?
  • Remettre au centre le positionnement éthique
> Les enjeux par rapport à la personne, la famille et les partenaires

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Apports notionnels et méthodologiques
> Utilisation d'une démarche réflexive partant des situations de travail de chacun
> Identification des pistes d'amélioration à mettre en œuvre
> Remise de documents
> Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  • Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
  • Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

# MODALITÉS DE COOPÉRATION ENTRE FAMILLES ET PROFESSIONNELS DANS LES ESMS

En intra, et en inter les

22 & 23 JUIN

**EN INTER**
6H00 de formation/ jour

**EN INTRA**
Nombre de journées à convenir en fonction de votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**Les parents n'élèvent jamais seuls leurs enfants et les enfants partagent leur temps, dès le plus jeune âge, entre famille élargie, crèche, assistante maternelle, école, etc.**

Dès lors qu'une place est donnée aux parents dans l'institution, les lois se succèdent et la terminologie évolue : suppléance familiale, co-éducation, collaboration, coopération, co-construction… Le sens des mots est fondamental et la terminologie désigne progressivement une façon de « faire ensemble », ce qui signe une véritable révolution culturelle et sociologique.

Les institutions ont donc dû repenser leurs modalités de coopération avec les familles : outils de communication, espaces de rencontre formels et informels… Entre représentations, préjugés, diversité des positionnements, expériences novatrices et difficultés à collaborer, de nombreuses questions se posent alors concernant les pratiques quotidiennes des professionnels.

## OBJECTIFS

> Appréhender les changements qui concernent le fonctionnement de la famille occidentale : entre intimité, complexité et représentations
> Identifier les trois axes de la parentalité et les mettre en lien avec les dimensions du handicap, de l'évaluation, de l'accompagnement et de la co-éducation
> Appréhender des modalités de coopération avec les familles : dimensions sociohistoriques et terminologiques, enjeux des représentations, partage de l'action éducative, stratégies de co-éducation, suppléance familiale, nouvelles modalités d'accompagnement en ESMS, coopération entre aidants dans le champ du handicap

## CONTENU

> La famille occidentale dans son contexte sociohistorique
> Les trois axes de la parentalité (sensibilisation)
> Les modalités de coopération avec les familles : approches sociohistoriques et terminologiques
> La démarche de co-éducation en ESMS
> Les enjeux en termes de représentation et de positionnement
> Le partage de l'action éducative entre familles et professionnels : outils, espaces…

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Apports théoriques
> Pédagogie interactive et échanges à partir des pratiques et des savoirs de chacun
> Remise d'une bibliographie
> Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

## FORMATEURS

**Christine PRIZAC et Alexand PIEGU**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire.
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## TARIFS INTER ET INTRA

*Cf. page 64.*

*Depuis 2016, le CREAI accompagne la création et coanime des espaces de rencontre, d'expression et de réflexion à ce sujet.*
***Nous contacter pour davantage d'informations.***

# ÉVOLUTION DES MÉTIERS SOCIO-ÉDUCATIFS ET MISE EN PERSPECTIVE DE NOUVELLES FORMES D'ACCOMPAGNEMENT

En intra, et en inter les

25 & 26 SEPT. 2023

**EN INTER**
6H00 de formation/ jour

**EN INTRA**
Nombre de journées à convenir en fonction de votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**Cette formation s'adresse à l'ensemble des professionnels socio-éducatifs qui souhaitent à la fois mettre à jour leurs connaissances professionnelles (outils, cadre juridique, finalités des politiques sociales) et réfléchir à la mise en œuvre de nouvelles formes d'accompagnement.**

Depuis ces dernières décennies les métiers socio-éducatifs ont évolué. Des changements s'opèrent en lien avec les transformations sociologiques, politiques et économiques. Un regard sur l'histoire des métiers favorise à la fois une prise de recul et une mise en perspective de l'actualité de ces métiers dans le contexte sociétal actuel.

Aujourd'hui nous devons intégrer et travailler avec de nombreux outils « formalisés et normalisés » dont il faut comprendre le sens à partir des orientations données par les politiques sociales. « L'accompagnement des personnes » reste au cœur des métiers socio-éducatifs mais l'évolution du concept et les cadres d'intervention nous conduisent à identifier de nouvelles formes d'accompagnement.

## FORMATEURS

**Jacki CHOPLIN et Agnès VALLIER**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Travailleurs sociaux intervenant dans un établissement ou service social ou médico-social. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## TARIFS INTER ET INTRA

*Cf. page 64.*

## OBJECTIFS

> Permettre aux professionnels, entre autres ES, ASS, ME, EJE, ETS, AMP, AES, CESF, TISF, Animateur Socio-Culturel, Conseiller en Insertion Sociale et Professionnelle et Assistant Familial :
- De mieux appréhender l'histoire des métiers socio-éducatifs et leurs fondamentaux
- De faire le lien avec les politiques publiques et d'en mesurer les enjeux actuels
- D'identifier les outils de travail mis en œuvre dans leur secteur spécifique
- D'en acquérir d'autres
- De se remobiliser dans leur dynamique d'accompagnement des personnes

## CONTENU

> Historique :
- Les différentes étapes de la construction des métiers socio-éducatifs : de l'héritage des congrégations religieuses au « technicien en travail social »
- Les « mythes fondateurs » de la culture professionnelle éducative et la question identitaire

> Les métiers aujourd'hui :
- Les transformations du secteur et l'attente des politiques sociales et des employeurs en matière de métiers et de compétences
- Les acteurs actuels de la professionnalisation et de la formation
- La notion de compétence et la hiérarchisation des métiers
- Des nouvelles certifications, des Diplômes d'Etat réformés et la Validation des Acquis de l'Expérience
- L'impact sur les « façons de penser les métiers socio-éducatifs »
- Les organisations nationales et européennes professionnelles : exemple ONES, ANAS, FNEJE…
- La littérature professionnelle et les ressources : les revues, les ouvrages, l'accès aux centres de documentation des centres de formation, le CREAI…

> L'accompagnement des personnes : le cœur des métiers socio-éducatifs :
- Les outils de l'accompagnement en fonction des différents lieux d'exercice professionnel (handicap, action sociale, protection de l'enfance…) : état des lieux des connaissances et mise à jour en fonction des besoins des participants(es)
- L'accompagnement : un concept qui se renouvelle au gré des préoccupations sociétales actuelles et qui engendre une nouvelle approche méthodologique et éthique
- L'accompagnement : la place et le rôle de chacun en constante évolution (la personne, le professionnel, l'institution)

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Apports théoriques

> Pédagogie interactive mobilisant les pratiques et les savoirs des professionnels

> Remise de documents et d'une bibliographie

> Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation

> Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

# LA FONCTION DE COORDINATION D'ÉQUIPE ET DE DISPOSITIFS

En intra, et en inter les

16 & 17 OCT. 2023

**EN INTER** 6H00 de formation/ jour

**EN INTRA** Nombre de journées à convenir en fonction de votre besoin

***INTER (au CREAI)** | Formation proposée en Blended-Learning : 4H00 en distanciel (jour 1) - 6H00 en présentiel (jour 2).*
***INTRA (au sein de vos locaux)** | Formation qui peut être adaptée au format Blended-Learning OU proposée au format présentiel uniquement.*

**La formation a pour finalité d'apporter une connaissance théorique et méthodologique concernant cette nouvelle fonction. Elle permettra aux professionnels de s'approprier les enjeux de cette mission, ainsi que de repérer et d'acquérir les outils nécessaires à sa mise en œuvre.**

## OBJECTIFS

> Comprendre dans sa globalité les enjeux de la coordination dans les établissements et services aujourd'hui
> Se doter d'un cadre théorique d'approche et d'outils pertinents pour coordonner une équipe
> Formaliser ses acquis et ses compétences en matière de coordination

## CONTENU

> État des lieux des connaissances des pratiques et des représentations en matière de coordination
> Enjeux de la coordination dans les établissements médico-sociaux – le cadre juridique – les recommandations des bonnes pratiques – les trois niveaux de coordination dans un ESMS – les domaines de la coordination (l'équipe pluriprofessionnelle, les approches pluridisciplinaires, les partenaires et la coordination des acteurs extérieurs)
> Approche théorique et réflexive de la « mission de coordination » : que signifie le terme « coordonner » ? Les différents mécanismes de coordination dans une organisation de travail (référence : Mintzberg) et les enjeux des frontières professionnelles dans la coordination. Comment comprendre les différences entre « coordonner », « coopérer » et « collaborer » ?
> Identification des postures professionnelles à tenir et des outils à mobiliser

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Apports théoriques et méthodologiques
> Pédagogie interactive mobilisant les pratiques et les savoirs des professionnels
> Remise de documents et d'une bibliographie adaptée
> Illustration à partir d'exemples concrets
> Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

## FORMATEURS

**Jacki CHOPLIN et Agnès VALLIER**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire.
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## TARIFS INTER ET INTRA

*Cf. page 64.*

# L'INTERVENTION AU DOMICILE

En intra, et en inter le 17 NOV. 2023

**EN INTER**
6H00 de formation/ jour

**EN INTRA**
Nombre de journées à convenir en fonction de votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**Intervenir à domicile oblige le professionnel, souvent seul durant la visite, à tenir néanmoins une posture professionnelle empreinte de la culture institutionnelle et de sa mission. Il devient ici l'accueilli de la personne qu'il accompagne ou de son entourage. La part d'inconnu, d'incertitude, la perte de la maîtrise de la situation est plus grande qu'au sein de l'institution. Le rapport de l'un à l'autre s'inverse. Le professionnel doit d'autant plus s'accorder avec la culture de l'autre.**

La visite à domicile représente de plus un espace de proximité émotionnelle, pour chacun des protagonistes, car elle se déroule dans le lieu intime de la personne accompagnée, lieu de son histoire, des plaisirs et des souffrances, lieu de protection de l'extérieur, cocon de l'entre-soi familial qui rassure parfois. Le professionnel accueilli, plus ou moins perçu comme intrusif, porteur d'un regard extérieur, se trouve également confronté à ses propres représentations. Cette situation le place au cœur du dilemme entre proximité relationnelle, affective et commande sociale qui se décline différemment selon le cadre d'intervention : aide contrainte, contractualisée, soin…

## FORMATRICE

**Caroline ROBICHON**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## TARIFS INTER ET INTRA

*Cf. page 64.*

## OBJECTIFS

> Permettre au professionnel de mieux appréhender les différents enjeux de la visite à domicile en fonction de sa mission, de son mandat

> Acquérir une posture juste dans un espace d'intimité où le professionnel se retrouve seul, confronté à ses représentations

## CONTENU

> Retour réflexif sur les représentations des professionnels et leur impact sur la posture d'accompagnant

> Apports théoriques sur les notions d'intimité, d'hospitalité, de territoire, de distance relationnelle

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Alternance entre apports sur des notions théoriques, à partir de textes (Djaoui, Rouzel) ou d'autres supports, et temps d'échanges autour des questions que les professionnels se posent dans leur pratique

> Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
- Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

# (RE)DEVENIR ACTEUR DE SA VIE : logique de parcours et émancipation

En intra, et en inter les

23 & 24 NOV. 2023

**EN INTER**
6H00 de formation/ jour

**EN INTRA**
Nombre de journées à convenir en fonction de votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**Le projet individualisé, historiquement, s'inscrivait dans une époque libérale portée par un idéal progressiste. Les bouleversements sociétaux majeurs de ces dernières décennies ouvrent *a contrario* une « ère des incertitudes » : d'une logique de trajectoire, l'individu entre alors dans une logique de parcours, fait de ruptures, de crises, de transitions. Pour l'intervenant social, ce bouleversement anthropologique libère les possibles : au-delà des troubles afférents et dérives possibles, c'est une certaine émancipation qui s'ouvre pour la personne accompagnée, permettant un regain potentiel de son pouvoir d'agir – pour (re)devenir acteur de son existence. Par le développement de ses capabilités, l'usager peut ainsi gagner en participation au cours de son accompagnement et, plus important encore, comme citoyen.**

Au cours de cette formation, il s'agira de comprendre quels sont ces changements anthropologiques à l'œuvre, ce qu'ils ouvrent comme possibles pour penser l'existence et (re)penser la participation de chacun à son parcours de vie ; ceci en questionnant les enjeux inhérents à ces changements, politiques et philosophiques.

### FORMATEURS

**Jacki CHOPLIN et Alexand PIEGU**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

### TARIFS INTER ET INTRA

*Cf. page 64.*

## OBJECTIFS

> Appréhender les changements anthropologiques à l'œuvre et leurs enjeux pour penser trajectoires et parcours de vie

> Interroger ce que recouvre le terme « pouvoir d'agir » dans les pratiques professionnelles d'accompagnement

> Comprendre les concepts d'émancipation, de participation et de citoyenneté à l'aune des logiques de parcours s'instaurant dans nos champs professionnels

## CONTENU

> Approche sociohistorique du projet et de son individualisation

> Approche anthropologique des notions de trajectoire et parcours

> Émancipation : entre liberté et responsabilité, quels enjeux dans l'accompagnement en matière de participation au parcours de vie, mais également en tant que citoyen au quotidien ?

> Pouvoir d'agir et empowerment : comment définir les concepts ? Comment les favoriser durant l'intervention sociale, tant au niveau éthique que pratique ?

> Les capabilités, une autre manière de penser les compétences de la personne accompagnée

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Apports conceptuels

> Échanges via une pédagogie interactive, visant la production de savoirs

> Partages d'expériences

> Évaluation : évaluation des acquis en cours de formation à partir des échanges et transpositions ; évaluation de la satisfaction en fin de formation (questionnaire)

# DÉMARCHE INCLUSIVE : nouveaux dispositifs et nouvelles pratiques

En intra, et en inter le

9 DÉC. 2023

**EN INTER** 6H00 de formation/ jour

**EN INTRA** Nombre de journées à convenir en fonction de votre besoin

***INTER (au CREAI)** | Formation proposée en Blended-Learning : 4H00 en distanciel (jour 1) - 6H00 en présentiel (jour 2).*
***INTRA (au sein de vos locaux)** | Formation qui peut être adaptée au format Blended-Learning OU proposée au format présentiel uniquement.*

**Le secteur social et médico-social vit de fortes évolutions. La démarche « Une réponse accompagnée pour tous » laisse progressivement la place à une nouvelle ère, celle des transformations organisationnelles en profondeur, impactant les modalités d'accompagnement des personnes.**

Avec un certain nombre de lois, rapports, missions, se sont ouverts de nombreux chantiers, qui entament une phase décisive dans la construction et la mise en œuvre de réponses coordonnées (dispositifs, plateformes, PCPE), dans la mise en place des volets consacrés au handicap psychique, au polyhandicap, au logement inclusif des personnes handicapées… Sont ainsi à repenser les pratiques et les postures professionnelles.

Cette multiplication des travaux d'aide à la transformation des organisations rend parfois difficile la lisibilité du sens de l'action globale. Les professionnels peuvent s'y perdre. Or, ils sont amenés à amorcer un virage structurel qui va les conduire à revisiter les organisations, développer les coordinations, faire évoluer les cultures et pratiques professionnelles.

## FORMATRICE

**Agnès VALLIER**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire.
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## TARIFS INTER ET INTRA

*Cf. page 64.*

## OBJECTIFS

> Actualiser sa connaissance du cadre législatif et réglementaire pour appréhender les enjeux en termes d'évolutions du secteur social et médico-social
> Interroger le sens de ces évolutions, leur impact sur ses pratiques
> Acquérir des savoirs, savoir-faire et savoir-être dans les nouvelles modalités d'accompagnement des personnes, dans des démarches de parcours
> Intégrer des approches interdisciplinaires construites sur des logiques de partenariats et de réseaux

## CONTENU

> Panorama des évolutions actuelles : appréhension d'une réforme systémique pour le secteur :
  • Loi 2005 ; rapport Piveteau ; Une réponse accompagnée pour tous ; loi de modernisation de notre système de santé ; SERAFIN ; décret sur l'évolution des agréments ; dispositifs ; PCPE ; aide aux aidants…
  • Définition de notions : institution ; désinstitutionnalisation ; inclusion ; situations complexes…
> Conséquences de ces évolutions :
  • Les missions des établissements et services : prendre en charge des personnes aux situations complexes / proposer des accompagnements inclusifs
  • Les projets institutionnels et les modalités d'accompagnement des personnes
  • Les organisations : « penser dispositif »
  • Les pratiques professionnelles : mobiliser les ressources du territoire et des personnes
  • Les postures : changer de regard ?
  • L'accompagnement des professionnels dans ces évolutions

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Articulation entre éléments théoriques et échanges sur les pratiques des participants
> Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  • Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
  • Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

# 05

# LE DROIT ET LES PRATIQUES

FORMATIONS PROPOSÉES UNIQUEMENT EN INTRA.
AUTRE FORMULE POSSIBLE : DANS UN ESMS, MAIS AVEC DES PROFESSIONNELS D'AUTRES ESMS DE LA MÊME ASSOCIATION, VOIRE D'AUTRES ASSOCIATIONS D'UN MÊME TERRITOIRE.


| | |
|---|---|
| SECRET PROFESSIONNEL ET TRANSMISSION D'INFORMATIONS | **34** |
| ÉTHIQUE D'UNE ÉCRITURE PROFESSIONNELLE ET TRANSMISSION D'INFORMATONS | **35** |
| LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS | **36** |
| LE PROJET POUR L'ENFANT : DU CADRE LÉGISLATIF AUX MISES EN PRATIQUE | **37** |
| LES ARCHIVES DE L'ACTION SOCIALE | **38** |

**FORMATIONS EN INTER**
Accessibles aux personnes en situation de handicap.

**FORMATIONS EN INTRA**
À déterminer à votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

# SECRET PROFESSIONNEL ET TRANSMISSION D'INFORMATIONS : le dossier de la personne accompagnée

**FORMATION PROPOSÉE** uniquement en intra

**EN INTRA** 6H00 de formation/ jour Nombre de journées à convenir en fonction de votre besoin

*Formation proposée au choix : en format Blended-Learning (4H00 en distanciel et autres journées en présentiel) OU en format présentiel uniquement.*

**Être soumis au secret professionnel ou à la discrétion professionnelle confère aux travailleurs sociaux des obligations particulières et évolutives selon les lois qui, à ce sujet, se succèdent et parfois s'annulent. Le défaut de lisibilité, de clarté sur ces questions amène chacun à des postures oscillant entre frilosité, résistance à dire dans une loyauté revendiquée aux personnes accompagnées et devoir de divulguer, de témoigner, de partager, également nécessaire à ces mêmes personnes bénéficiaires des dispositifs d'accompagnement.**

L'enjeu de cette formation est de tenter d'éclaircir les orientations légales complexes, dans leurs évolutions, de les confronter aux problématiques rencontrées concrètement dans l'exercice des fonctions inhérentes au travail social afin d'identifier des repères permettant de sortir du dilemme : dire ou taire.

Le partage d'informations ne peut se dispenser d'une réflexion autour de la notion de « dossier de l'usager ».

### FORMATEUR

**Hermann BEUGRE**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tout professionnel intervenant dans un établissement ou service social ou médico-social. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

### TARIFS INTRA

*Cf. page 64.*

## OBJECTIFS

> Actualiser ses connaissances au niveau des lois encadrant le secret professionnel pour pouvoir se positionner
> Énoncer les enjeux pour chacun, professionnels et personnes accompagnées, de partager des informations
> Intégrer les différents types d'informations susceptibles de devoir être transmises pour en hiérarchiser les niveaux d'importance
> Acquérir des repères pour décider ce qui se transmet, à qui et comment
> Appréhender l'adhésion de l'usager

## CONTENU

> Les différentes responsabilités en matière de secret professionnel
> Le cadre juridique du secret professionnel défini par le Code pénal (définition, fondement, informations à caractère secret, professionnels soumis)
> Définitions et distinction des notions voisines (confidentialité, discrétion, réserve, loyauté)
> Les dérogations au secret professionnel = le partage d'informations
  • Prévues par le Code pénal (les possibilités de parler, la notion de non assistance à personne en péril…)
  • Les lois de mars 2007 (notion d'information préoccupante, de signalement aux autorités judiciaires)
  • Les apports législatifs des lois de 2002 et 2016
> Les différents types d'informations, leurs sources, la confidentialité
> Le principe de loyauté et la nécessité de protéger : notion d'information préoccupante, de signalement aux autorités judiciaires
> Le dossier de l'usager et la conservation de ses données personnelles

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Échanges à partir des principes posés, des notions théoriques et des situations rencontrées par les participants
> Apports juridiques (sous une forme à déterminer en fonction de la demande initiale et des attentes)
> Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  • Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
  • Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

# ÉTHIQUE D'UNE ÉCRITURE PROFESSIONNELLE ET TRANSMISSION D'INFORMATIONS

**FORMATION PROPOSÉE**
uniquement en intra

**EN INTRA**
6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**Écrire en situation professionnelle se décline en travail social sous de multiples formats. Des notes manuscrites sur le cahier de liaison au rapport élaboré pour le magistrat, en passant par des comptes-rendus de réunions, notes d'incidents, rédactions de projets..., le professionnel est devenu un expert écrivant. Pour autant, l'exercice reste parfois difficile tant il pâtit d'une image rébarbative, représentant pour certains encore une perte de temps, au détriment de la relation et du temps partagé avec les personnes accompagnées.**

Il nous semble que, au contraire, écrire l'autre, c'est encore l'accompagner, c'est lui donner la parole, c'est le considérer. Ainsi, la question se pose d'une coopération possible des personnes accompagnées dans les écrits les concernant. Des enjeux de pouvoir, de savoir mais aussi de loyauté, de crainte de trahir, persistent et parasitent le processus d'écriture comme devenant un véritable outil d'accompagnement.

## OBJECTIFS

> Acquérir et appliquer une écriture fondée sur la prise en compte de la personne accompagnée, de ses droits et de ce qu'elle a à dire
> Appréhender les enjeux à l'œuvre dans les processus d'écriture pour en déjouer les contraintes et utiliser l'écrit comme un outil d'accompagnement

## CONTENU

> Approche des fonctions de l'écrit et du processus d'écriture
> Particularités de l'expression orale ou écrite
> Notions d'éthique et de responsabilité

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Apports théoriques sur les notions d'écrit et d'écriture
> Mises en situation d'écriture
> Échanges à partir des pratiques d'écriture des participants
> Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

## FORMATRICE

**Caroline ROBICHON**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tout professionnel du travail social s'interrogeant sur ses pratiques d'écriture. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## TARIFS INTRA

*Cf. page 64.*

# LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS,
## conséquences et enjeux pour les acteurs de la prise en charge

**FORMATION PROPOSÉE**
uniquement en intra

**EN INTRA**
6H00 de formation/jour
Nombre de journées à convenir en fonction de votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**Le système de protection juridique des majeurs a été réformé par la loi n° 2007-308 du 5 mars 2007. L'année 2019 marque un profond changement dans l'accompagnement des majeurs en raison des principes de déjudiciarisation des mesures.**

Il apparaît souvent compliqué de cerner les domaines de compétences, les obligations et les limites d'intervention des personnes en charge d'une mesure de protection.

Un tour d'horizon des missions, obligations et limites d'intervention des personnes en charge des mesures de protection sera proposé, ainsi que les articulations nécessaires à mener entre ces professionnels et les établissements sociaux et médico-sociaux.

### OBJECTIFS

> Comprendre les grands principes des différentes réformes de la protection juridique des majeurs et les changements de pratiques qu'elles induisent
> Identifier et comprendre l'organisation des régimes de protection
> Déterminer les missions des acteurs de la prise en charge en fonction des mesures de protection (MASP, MAJ, sauvegarde de justice, curatelle, tutelle), y compris les mandataires privés et les familles
> Identifier et décrire les modalités de collaboration avec les personnes chargées des mesures, dans le respect des règles liées au secret professionnel

### CONTENU

> Connaître les dispositions communes à l'ensemble des mesures de protection (droits de la personne protégée, les actes personnels, etc.)
> Cerner les obligations, le contenu de la mission du mandataire et ses limites en fonction de la mesure de protection concernée
> Identifier, en fonction de la mesure de protection, ce qui relève de la compétence du majeur, du représentant légal, du travailleur social, du personnel médical
> Identifier les articulations entre les établissements médico-sociaux et les services et/ou personnes en charge d'une mesure de protection
> Analyser autour de cas réels l'impact d'une mesure sur l'intéressé, les rapports avec les proches et les tiers

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Pédagogie interactive
> Courts exposés, suivis d'échanges avec les participants
> Études de situations
> Appropriation par les stagiaires des textes indispensables et débat autour du document de l'ANESM concernant « la participation de la personne protégée à sa mesure de protection »
> Fourniture de la documentation nécessaire
> Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  • Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
  • Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

### FORMATEUR

**Hermann BEUGRE**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire, en relation avec des personnes âgées, handicapées, vulnérables. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

### TARIFS INTRA

*Cf. page 64.*

# LE PROJET POUR L'ENFANT : du cadre législatif aux mises en pratique

**FORMATION PROPOSÉE** uniquement en intra

**EN INTRA**
6H00 de formation/ jour
Nombre de journées à convenir en fonction de votre besoin

*Formation proposée au choix : en format Blended-Learning (4H00 en distanciel et autres journées en présentiel) OU en format présentiel uniquement.*

**La protection de l'enfance est un enjeu majeur et s'articule autour d'un réseau complexe de professionnels, disposant de missions complémentaires, dont les contours ne sont pas toujours clairement définis.**

La loi du 14 mars 2016 préconise la nécessaire collaboration entre tous les services œuvrant auprès de l'enfant et insiste sur la cohérence de son parcours. Elle incite les professionnels à se mobiliser pour innover et adapter les interventions afin de les recentrer sur les besoins de l'enfant et éviter les ruptures de prises en charge.

De nombreux outils sont proposés, mais l'axe central de cette loi s'appuie sur le Projet Pour l'Enfant, soutenu et accompagné par un référent de parcours. Comment intégrer l'ensemble des recommandations et législations dans les pratiques en protection de l'enfance ?

## OBJECTIFS

> Reprendre le cadre législatif et l'évolution des réformes consécutives
> Comprendre les grands principes de la loi du 14 mars 2016 qui constituent les fondations du PPE
> Identifier les professionnels sociaux et médico-sociaux (et/ou autres), ainsi que les personnes civiles qui peuvent participer à l'élaboration et à la mise en place du PPE
> Connaître le champ d'intervention de chacun pour co-construire l'accompagnement
> Appréhender la notion de référent
> Échanger sur les outils déjà mis en place et sur leurs éventuelles améliorations (PPE, liste des actes usuels…)

## CONTENU

> Les éléments de lois de 2007, 2016 et 2022 et leurs décrets d'application
> La notion d'un dispositif autour de l'enfant, *a contrario* de ceux qui existent actuellement et qui se cumulent sans réellement se retrouver (protection, handicap, éducation, soins…)
> Les fonctions et rôle de chacun : la collaboration, les responsabilités, le partage d'informations
> La participation de l'enfant et de son entourage dans son accompagnement par les professionnels
> Les outils existants dans chaque département et service
> L'autorité parentale et les actes usuels

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Pédagogie interactive
> Apports juridiques
> Exposés, suivis d'échanges
> Études de situations
> Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

## FORMATRICE

**Agnès VALLIER**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tout professionnel intervenant dans un établissement ou service social ou médico-social. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## TARIFS INTRA

*Cf. page 64.*

# LES ARCHIVES DE L'ACTION SOCIALE

**FORMATION PROPOSÉE**
uniquement en intra

**EN INTRA**
6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

*Formation qui peut être adaptée au format Blended-Learning (distanciel ET présentiel) OU proposée au format présentiel uniquement.*

**Les associations ayant pour mission la prise en charge des personnes en difficulté ou en situation de handicap produisent chaque année des quantités de documents dans le cadre de leur activité.**

Vecteur de l'information, la gestion de ces documents est indispensable : prouver les droits des personnes ou des organisations, constituer l'historique d'une structure, justifier la prise en charge des individus ou leur permettre d'accéder à leur histoire personnelle, les archives sont présentes partout et ont de multiples raisons d'être conservées et gérées correctement.

L'enjeu de cette formation sera de comprendre, via des éléments théoriques et pratiques, la réglementation en matière d'archives et son application dans le domaine de l'action sociale et médico-sociale.

## OBJECTIFS

> Connaître la réglementation en matière d'archivage, les conditions de son application et les procédures associées

> Intégrer la gestion concrète d'un fonds d'archives dans le cadre de l'action sociale

> Appréhender la création et la gestion des archives électroniques

## CONTENU

Pour information : les deux journées sont organisées de façon séparée. Il n'est pas nécessaire de suivre la première journée pour assister à la seconde, un rappel sera fait.

Jour 1 : Les archives et l'action sociale

> Présentation de la réglementation archivistique
- Le cadre juridique et réglementaire (Code du patrimoine, loi portant sur la liberté de la création, l'architecture et le patrimoine…)
- La communicabilité des archives : accès à l'information en interne et en externe…
- Trier et sélectionner ses documents

> Cas pratique : le(s) dossier(s) de l'usager
- Présentation du contenu
- Définition des règles de gestion de ce type de document : débats et échanges

Jour 2 : Gérer concrètement les archives d'une structure sociale ou médico-sociale

> Archives papier : comment mettre en place une procédure d'archivage efficace ?
- Les règles de gestion d'un local d'archivage
- Les procédures internes et externes pour la gestion des archives

> L'archivage électronique
- Les évolutions réglementaires
- Gestion de la production documentaire dématérialisée : théorie et mise en pratique

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Apports théoriques

> Échanges à partir des pratiques des participants

> Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
- Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
- Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

## FORMATRICE

**Anouchka VOGELE**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tous les personnels des établissements et services manipulant les archives et/ou souhaitant mener à bien une politique d'archivage pour leur structure. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## TARIFS INTRA

*Cf. page 64.*

# 06

# LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

FORMATIONS PROPOSÉES EN INTRA UNIQUEMENT (FORMATIONS SE DÉROULANT AU SEIN DES ESMS ET RÉUNISSANT DES PROFESSIONNELS DE LA MÊME INSTITUTION).
AUTRE FORMULE POSSIBLE : DANS UN ESMS, MAIS AVEC DES PROFESSIONNELS D'AUTRES ESMS DE LA MÊME ASSOCIATION, VOIRE D'AUTRES ASSOCIATIONS D'UN MÊME TERRITOIRE.


| | |
|---|---|
| LA « BIENTRAITANCE » DANS LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES | **40** |
| L'APPROCHE SYSTÉMIQUE COMME SUPPORT AU TRAVAIL ÉDUCATIF AUPRÈS DES FAMILLES | **41** |
| RELATION ÉDUCATIVE ET PHÉNOMÈNE DE RÉSONANCE | **42** |
| AMÉLIORER SA COMMUNICATION ET GÉRER LES SITUATIONS DIFFICILES GRÂCE À LA COMMUNICATION BIENVEILLANTE | **43** |
| GESTION DU STRESS ET DES ÉMOTIONS : SOUCI DE SOI ET SOIN DE L'AUTRE | **44** |


**FORMATIONS EN INTER**
Accessibles aux personnes en situation de handicap.

**FORMATIONS EN INTRA**
À déterminer à votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

# LA « BIENTRAITANCE » DANS LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

**FORMATION PROPOSÉE**
uniquement en intra

**EN INTRA**
6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**Dans le souci d'une recherche de « bientraitance », l'ANESM (reprise par la HAS) attribue trois finalités aux recommandation de bonnes pratiques professionnelles : permettre aux professionnels de faire évoluer leurs pratiques, d'améliorer la qualité des prestations rendues et de mettre en œuvre la démarche d'évaluation. Ainsi la démarche de bientraitance est le souci à la fois des professionnels, des cadres et dirigeants associatifs. La formation de deux jours vise à répondre aux questionnements suivants : quel sens donner à ce terme pour les professionnels ? Sur quels fondamentaux repose la bientraitance ? Quelles sont les différentes modalités de mise en œuvre aujourd'hui de la démarche de bientraitance ? Quels outils et quelles expériences ?**

## OBJECTIFS

> Mieux appréhender ce que recouvre le terme de bientraitance
> Connaître les différentes modalités de mise en œuvre d'une « démarche » de bientraitance
> S'assurer d'une meilleure assise professionnelle en s'appuyant sur la bientraitance

## FORMATEUR

**Jacki CHOPLIN**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire.
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## TARIFS INTRA

*Cf. page 64.*

## CONTENU

> La bientraitance comme éthique
  • Notions de morale, d'éthique et de déontologie
  • La bientraitance : une notion spécifique d'éthique
  • La bientraitance : de l'énoncé des valeurs à l'agir professionnel
> La bientraitance dans le champ de l'accompagnement éducatif
  • Un processus
  • Une démarche spécifique
  • Des comportements professionnels adaptés
  • Création d'un environnement favorisant le bien-être et l'enrichissement des personnes accompagnées
> Études de situations
> Les différentes modalités de mise en œuvre de la démarche de bientraitance : des référents maltraitance, une commission spécifique, élaboration d'un guide de bientraitance…
> Les recommandations des bonnes pratiques professionnelles : la bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre
  • Présentation de cette recommandation
  • Comment l'utiliser ?
> Élaboration d'un plan d'action sur le plan personnel ou collectif

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Pédagogie interactive : apports théoriques et méthodologiques puis échanges
> Remise d'un PowerPoint et de documents
> Étude de situations concrètes
  • À partir de ces repères théoriques et méthodologiques, travail sur des situations concrètes d'accompagnement
  • Faire émerger des évolutions possibles dans son accompagnement
> Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  • Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
  • Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

*Cette formation peut se décliner auprès des équipes et des institutions sous forme de formation-action ou d'accompagnement dans les différentes phases de sa mise en œuvre (choix stratégique de la méthode et des outils, création des outils et accompagnement à leur appropriation par les équipes).*

# L'APPROCHE SYSTÉMIQUE COMME SUPPORT AU TRAVAIL ÉDUCATIF AUPRÈS DES FAMILLES

**FORMATION PROPOSÉE**
uniquement en intra

**EN INTRA**
6H00 de formation/jour
Nombre de journées à convenir en fonction de votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**De tous les dispositifs thérapeutiques mis en place ces dernières années, les prises en charge adressées au groupe familial ont vu leur nombre ainsi que leur fréquence augmenter de façon singulière, et ce quels que soient les cadres d'intervention.**

## OBJECTIFS

> Lister et produire une analyse critique de ses pratiques, interroger les différents niveaux de pertinence, mesurer les effets et prendre en compte les limites de ces modèles d'action
> Appréhender la famille comme un système
> Identifier le rôle et la fonction de chacun au sein de ce système
> Construire les bases d'une méthodologie centrée sur un travail relationnel

## CONTENU

> Les théories de la communication : communications verbale et analogique
> Notions d'alliance et de coalition, la triangulation
> Notion de système : concepts, définition et caractéristiques d'un système
> La fonction du symptôme, rôles, règles et mythes
> Éducation spécialisée et modélisation systémique
> « Le changement » : enjeux, stratégies et limites
> Le génogramme
> Notion de travail en réseau

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Apports théoriques et échanges autour de situations professionnelles
> Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

## FORMATEUR

**Xavier MENEGHIN**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire.
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## TARIFS INTRA

*Cf. page 64.*

# RELATION ÉDUCATIVE ET PHÉNOMÈNE DE RÉSONANCE

En intra et en inter

7H00 de formation/ jour
Nombre de journées à convenir en fonction de votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**La rencontre entre la ou le professionnel(le) et la personne accompagnée est au cœur de la relation éducative. Le développement de liens se fait sur un terreau composé d'anciennes relations plus ou moins enfouies profondément, qui viennent nourrir des enjeux qui dépassent le cadre professionnel, et ce, pour chacun des deux acteurs, où l'un soutient l'autre de façon réciproque. Cependant, il faut savoir se défaire de cette mise en relation pour aider l'autre à grandir et se libérer de traumatismes pesants.**

## OBJECTIFS

> Identifier les grands thèmes qui jalonnent l'accompagnement : la place de chacun, ce que l'on se doit, comment l'autre me définit…

> Définir le questionnement sous-jacent posé par la personne accompagnée dans une situation particulière

> Comprendre en quoi ce que ressent la ou le professionnel(le) permet à la personne accompagnée de consolider sa construction du monde

> Identifier ce qui empêche la ou le professionnel(le) de se positionner différemment

> Définir un comportement en termes relationnels

## CONTENU

> Le phénomène de résonance

> La double contrainte réciproque

> La communication comme moyen de se mettre en relation

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Chaque participant(e) est amené(e) à réfléchir sur les résonances qui sont à l'œuvre chez lui ou chez elle, au travers de la présentation d'une situation qui l'a interrogé(e)

> Apports théoriques, amenés pour éclaircir les situations présentées

> Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
- Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

## FORMATEUR

**Xavier MENEGHIN**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social et médico-social, cadres et professionnels de terrain.
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## TARIFS INTRA

*Cf. page 64.*

# AMÉLIORER SA COMMUNICATION ET GÉRER LES SITUATIONS DIFFICILES GRÂCE À LA COMMUNICATION BIENVEILLANTE

En intra et en inter

7H00 de formation/ jour
Nombre de journées à convenir en fonction de votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**Les organisations en lien avec le médico-social font face à de vrais défis : allier le bien-être des personnes encadrantes dans une démarche de qualité de vie au travail, le bien-être des bénéficiaires de ces structures et proposer des activités dans un cadre sécurisant et sécurisé, à destination d'un public souvent hétérogène. Dans ce contexte singulier et parfois paradoxal, les situations difficiles se multiplient et les tensions relationnelles peuvent être des freins à un bon fonctionnement de la structure et au bon développement des échanges entre les personnes. Une des clés pour réussir ce challenge est la communication. Mieux communiquer dans les équipes et auprès des publics, mieux se faire comprendre et mieux entendre les besoins de chacun peut faire la différence.**

## OBJECTIFS

> S'approprier le processus CNV (Communication Non Violente)
> Développer de la clarté et de la fluidité dans les échanges
> Aider à dénouer les tensions
> Favoriser la coopération dans les équipes
> Faciliter l'émergence de la confiance

## CONTENU

> Développer son assertivité
> Se positionner face aux demandes
> Communiquer avec authenticité et bienveillance
> Comprendre d'où vient le stress et le gérer

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Apports théoriques à l'aide de supports et de matériels didactiques (paper-board, documents, bibliographie) et d'échanges participatifs
> Apports pratiques, interactifs et ludiques avec des jeux expérientiels et des mises en situation vécues
> Partages d'expériences
> Ateliers de recherche et de réflexion
> Méditation Pleine Conscience, Centrage
> Modalités d'évaluation :
  - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

## FORMATRICE

**Sandra BERTHO**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social et médico-social.
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## TARIFS INTRA

*Cf. page 64.*

# GESTION DU STRESS ET DES ÉMOTIONS : SOUCI DE SOI ET SOIN DE L'AUTRE

**FORMATION PROPOSÉE** uniquement en intra

**EN INTRA** 6H00 de formation/ jour Nombre de journées à convenir en fonction de votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**La modification de l'offre, les changements de pratique, la dématérialisation, la traçabilité, la relation d'aide demandent aux professionnels du sanitaire, du social et du médico-social une adaptation constante. Tous ces éléments montrent qu'il faut savoir gérer notre stress et rester maître de nos émotions pour maintenir un accompagnement quotidien bienveillant.**

Cette formation permet d'identifier les mécanismes du stress pour mieux le gérer, y faire face et retrouver l'équilibre émotionnel.

## OBJECTIFS

> Repérer la notion de stress dans son activité

> Comprendre les mécanismes du stress pour pouvoir le gérer

> Prévenir les situations de stress

> Acquérir des techniques et des outils utilisables dans le contexte professionnel

## CONTENU

> Les mécanismes du stress :
- Définition et physiologie du stress
- Les facteurs de stress et les signaux d'alerte
- Les effets du stress sur notre santé

> Le parcours d'une émotion :
- Définition d'une émotion
- Rôles et fonctions d'une émotion
- Expression et adaptation

> Des outils et des techniques pour apprendre à gérer son stress centré sur les pensées, sur les émotions et sur nos comportements :
- Prévention du stress (sommeil, sports, loisirs, alimentation...)
- La cohérence cardiaque
- L'EFT
- L'art-thérapie
- La relaxation dynamique et statique
- La méditation occidentale

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Méthode expositive avec des apports théoriques

> Méthode participative avec une analyse des situations de stress rencontrées

> Méthode participative et active avec des exercices pratiques (cohérence cardiaque, EFT, art-thérapie, relaxation, méditation)

> Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir des exercices

> Évaluation de la satisfaction en fin de formation

## FORMATRICE

**Marie RICOUX**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tous publics des secteurs sanitaire, médico-social et social.
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## TARIFS INTRA

*Cf. page 64.*

# 07

# LA RELATION D'ACCOMPAGNEMENT

FORMATIONS PROPOSÉES EN INTRA UNIQUEMENT (FORMATIONS SE DÉROULANT AU SEIN DES ESMS ET RÉUNISSANT DES PROFESSIONNELS DE LA MÊME INSTITUTION).
AUTRE FORMULE POSSIBLE : DANS UN ESMS, MAIS AVEC DES PROFESSIONNELS D'AUTRES ESMS DE LA MÊME ASSOCIATION, VOIRE D'AUTRES ASSOCIATIONS D'UN MÊME TERRITOIRE.


| | |
|---|---|
| ÉTHIQUE DE L'ACCOMPAGNANT | **46** |
| RÉVOLUTION NUMÉRIQUE ET ÉVOLUTION DES PRATIQUES | **47** |
| PERSONNELS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS : DES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ACCUEILLIES | **48** |
| COMPRENDRE LE « HANDICAP » POUR MIEUX L'ACCOMPAGNER | **49** |
| LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT | **50** |
| LES TROUBLES DU COMPORTEMENT CHEZ L'ENFANT OU L'ADOLESCENT | **51** |
| TRAVAILLER AVEC LES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE | **52** |
| ÊTRE AIDANT D'UN PROCHE EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ<br>*Groupe de parole à visée formative à destination des aidants* | **53** |
| ACCOMPAGNER LES PROCHES AIDANTS | **54** |
| VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP | **55** |
| PARENTALITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP | **56** |
| LE VIEILLISSEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP | **57** |
| INTRODUCTION À L'ÉTUDE DE LA PERSONNE ÂGÉE | **58** |
| REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA VIEILLESSE ET DU VIEILLISSEMENT ET DISCRIMINATIONS LIÉES À L'ÂGE DANS LES SOINS | **59** |
| COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE ET PLACE DES SUJETS ÂGÉS DANS LA SOCIÉTÉ | **60** |


**FORMATIONS EN INTER**
Accessibles aux personnes en situation de handicap.

**FORMATIONS EN INTRA**
À déterminer à votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

# ÉTHIQUE DE L'ACCOMPAGNANT

**FORMATION PROPOSÉE**
uniquement en intra

**EN INTRA**
6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**Accompagner l'autre, c'est cheminer à ses côtés, dans une parité relationnelle qui accepte la disparité des places de chacun. Le concept d'accompagnement se construit et se vit de façon singulière pour le professionnel, au regard de ses valeurs et de ses repères. Néanmoins, c'est dans le cadre d'une mission, en cohérence avec un collectif équipe, qu'il s'inscrira dans une pratique qui l'engage et l'implique. Son éthique personnelle y côtoie ici une culture professionnelle déclinée institutionnellement.**

Réfléchir à sa posture d'accompagnement pourrait alors se définir comme : trouver sa manière singulière d'incarner ce travailleur du social dans un contexte défini et contraint, se constituant ainsi une éthique professionnelle.

## OBJECTIFS

> Réfléchir aux notions d'éthique, d'accompagnement et de relation d'aide afin de décrypter sa propre posture d'accompagnant pour l'ajuster à son environnement professionnel

## CONTENU

> Apports théoriques sur le concept d'éthique

> Apports théoriques sur la notion d'accompagnement et la relation d'aide/éducative à partir notamment des travaux de Maëlla PAUL et de Carl ROGERS

> Retours réflexifs sur les pratiques d'accompagnement et leurs enjeux, à partir de situations cliniques

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> La formation s'articule autour d'apports théoriques et d'analyses de situations concrètes

> Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
- Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

## FORMATEURS

**Caroline ROBICHON et Alexand PIEGU**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tout professionnel en situation d'accompagner des personnes. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## TARIFS INTRA

*Cf. page 64.*

# RÉVOLUTION NUMÉRIQUE ET ÉVOLUTION DES PRATIQUES

**FORMATION PROPOSÉE**
uniquement en intra

**EN INTRA**
6H00 de formation/ jour
Nombre de journées à convenir en fonction de votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**Le numérique et les écrans ont envahi notre quotidien ces dernières décennies : internet, réseaux sociaux, jeux vidéo, ordinateurs, téléphones portables, tablettes, télévision…**

**Les enfants grandissent désormais entourés de ces nouveaux médias, ils s'y adaptent et apprennent à les utiliser presque intuitivement, alors que beaucoup d'adultes, parents, professionnels de l'éducation se sentent dépassés par ces mutations technologiques.**

Quel est l'impact de cette révolution numérique sur les enfants, leur comportement, leur développement cognitif et leur attitude sociale à l'égard des autres ?

En tant qu'adultes et professionnels, comment accompagner les pratiques médiatiques et numériques des jeunes et des moins jeunes ?

## OBJECTIFS

> Appréhender quels sont les apports, mais aussi les dangers du numérique, sur le développement des enfants et adolescents

> Se positionner, en tant que professionnels, auprès des personnes accompagnées, vis-à-vis de ces objets numériques et leurs usages

## CONTENU

> Définir « le numérique », ses différentes formes et applications dans notre quotidien

> Identifier les différents types d'écrans et leur usage

> Identifier ce que cela vient changer dans la manière dont les enfants et les adolescents se construisent

> Apports et intérêt du numérique

> Risques et dangers du numérique

> Appréhender le positionnement des adultes, parents ou professionnels, auprès des utilisateurs : éduquer et accompagner

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Apports théoriques

> Échanges et réflexion à partir de situations cliniques

> Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
- Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

## FORMATEUR

**Alexand PIEGU**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social et médico-social. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## TARIFS INTRA

*Cf. page 64.*

# PERSONNELS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS : DES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ACCUEILLIES

à destination des surveillants de nuit, maîtresses de maison, secrétaires, agents d'entretien…

En intra et en inter

7H00 de formation/ jour
Nombre de journées à convenir en fonction de votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**Ces professionnel-le-s appartiennent aux équipes éducatives et accompagnent au quotidien les usagers dans le cadre de leur parcours de vie. Parfois considérés comme étant à la périphérie de l'encadrement éducatif de proximité, ils n'en demeurent pas moins en contact régulier et en face-à-face direct avec les usagers. Leurs connaissances des personnes accueillies et les relations qu'ils entretiennent avec eux prennent une place non négligeable dans leur accompagnement global.**

## OBJECTIFS

> Permettre de mieux appréhender les politiques sociales, leur mise en place et les évolutions actuelles

> Prendre conscience de la posture professionnelle à tenir dans le cadre de d'accompagnement global de la personne accueillie

## CONTENU

> Panorama général du secteur de l'action sociale et médico-sociale et les évolutions actuelles

> Les établissements et services et le cadre réglementaire

> Les « différents publics » et leur participation citoyenne dans le cadre de leur accompagnement

> Les outils professionnels et les recommandations de bonnes pratiques. Les évolutions actuelles (les nomenclatures « SERAFIN PH »)

> Place, statut et rôle des surveillants de nuit, maîtresses de maison et des personnels des services généraux et administratifs dans les services et établissements médico-sociaux

> Comment trouver sa juste place à côté des autres professionnels, dans une équipe ou un service mais également auprès des personnes accompagnées

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Ajustements du contenu en fonction de la composition du groupe

> Apports théoriques et notionnels

> Méthodes interactives avec utilisation des pratiques et savoirs des participants

> Remise de documents

> Modalités d'évaluation : quiz en début de formation et élaboration d'un projet individuel de proposition d'évolution de sa place dans l'établissement

## FORMATEUR

**Jacki CHOPLIN**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tous les professionnels des services généraux et administratifs en contact direct avec le public accueilli dans les établissements sociaux et médico-sociaux : secrétaire, surveillant de nuit, agent d'entretien et d'intérieur, maîtresse de maison, cuisinier, lingère… Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## TARIFS INTRA

*Cf. page 64.*

# COMPRENDRE LE « HANDICAP » POUR MIEUX L'ACCOMPAGNER

En intra et en inter

7H00 de formation/ jour
Nombre de journées à convenir en fonction de votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**À l'heure où les catégories de publics s'estompent dans le champ du handicap, à la faveur de la transformation de l'offre et de la sectorisation avec ses réponses de « proximité », les intervenants professionnels auprès des personnes en situation de handicap, qui plus est dans les sphères collectives (hébergement, ESAT, etc.), peuvent se trouver démunis devant l'adaptation nécessaire de leurs accompagnements. Cette formation est pensée pour donner aux professionnels quelques outils réflexifs pour mieux appréhender les besoins des personnes accompagnées et guider leur pratique.**

Elle peut être complétée ou aménagée pour répondre aux questionnements spécifiques de la structure et des professionnels.

## FORMATRICE

**Mathilde BEAUVALLET**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social et médico-social, en milieu ouvert ou lieu de vie (accueil jour et/ou nuit), travaillant au contact de personnes en situation de handicap. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## TARIFS INTRA

*Cf. page 64.*

## OBJECTIFS

> Comprendre les différentes grandes entrées ou typologies de handicap (en s'appuyant par exemple sur la nomenclature Finess) et les précisions ou problématiques transversales que l'on peut y apporter

> Comprendre comment l'altération des fonctions organiques, cognitives et psychiques peut empêcher la pleine réalisation des activités

> Distinguer éducation, rééducation et réadaptation

> Mettre en lien ses observations, sa connaissance de la personne, les résultats de bilans effectués par d'autres professionnels, pour participer à l'évaluation pluridisciplinaire et trouver le mode d'accompagnement répondant le mieux aux besoins de la personne

## CONTENU

> Le concept de handicap et son évolution dans le temps : passage d'un modèle linéaire à un modèle écosystémique donnant lieu à des classifications et outils d'évaluation des besoins. Seront abordés l'outil GEVA et la nomenclature Serafin-PH.

> L'altération des fonctions organiques, cognitives et psychiques, et sa conséquence sur la réalisation des habitudes de vie (travail, scolarité, activités de soins personnels, activités domestiques, loisirs, etc.). Le handicap invisible et les troubles « dys » peuvent être également abordés.

> S'inscrire dans l'évaluation pluridisciplinaire pour adapter ses pratiques, repérer et mobiliser les ressources, en interne ou en externe, pour permettre d'étayer ses constats. Des support et outils pour l'observation et la guidance dans le quotidien pourront être proposés aux participants.

> Tout au long de la journée, les participants pourront apporter et illustrer les apports théoriques en décrivant et en analysant des situations pratiques tirées de leur expérience, qui donneront matière à une réflexion collective.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Évaluation des attentes des participants en début de formation pour ajuster les contenus autant que possible

> Apports conceptuels

> Pédagogie interactive et échange à partir des pratiques et savoirs de chacun

> Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Évaluation en cours de formation au regard des échanges et/ou mises en situations pratiques
- Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

# LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

**FORMATION PROPOSÉE**
uniquement en intra

**EN INTRA**
6H00 de formation/jour
Nombre de journées à convenir en fonction de votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**L'enfant passe par différentes étapes lors de son développement psychologique, depuis sa naissance jusqu'à l'adolescence. Les connaissances sur le développement global des jeunes enfants sont en perpétuelle évolution, d'où la nécessité de les revisiter et maintenir à jour pour chaque professionnel de la petite enfance et de l'enfance. Cette formation a pour but de permettre aux professionnels de comprendre comment évolue l'enfant pour répondre à ses besoins psychoaffectifs, physiologiques et de soins mais aussi l'aider à s'épanouir et développer son potentiel, ses capacités.**

## OBJECTIFS

> Apporter aux participants un éclairage théorique sur le développement et les comportements d'enfants de 0 à 12 ans
> Analyser, en groupe, le sens de leur pratique et leurs attitudes éducatives
> Détecter les signes liés aux pathologies et mettre en place une intervention adaptée, grâce à l'observation
> Réfléchir à la construction de l'identité de l'enfant et au rôle de l'adulte (parents – professionnels) dans ces étapes
> Travailler les liens et les relais avec les parents et l'équipe

## CONTENU

> Le développement psychologique du bébé de 0 à 3 ans : les stades de développement moteur et intellectuel – l'acquisition du langage – le développement affectif et relationnel – le développement social jusqu'à 3 ans – l'évolution des interrelations et de la prise de conscience de soi et d'autrui de 0 à 3 ans
> Le développement psychologique de l'enfant de 3 à 6 ans : la notion d'enfant – le développement cognitif – le développement affectif – le développement social
> Les incidences de ces étapes sur le comportement en société, dans le jeu, avec les adultes…
> Le développement psychologique de l'enfant de 6 à 12 ans. Apaisement œdipien et période de latence ?
> Le pré-pubertaire et le rôle de l'adulte
> Le groupe de pairs

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Apports théoriques
> Partage d'expériences
> Vidéos
> Textes de référence
> Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

## FORMATEUR

**Philippe BACHELIER**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social et médico-social. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## TARIFS INTRA

*Cf. page 64.*

# LES TROUBLES DU COMPORTEMENT CHEZ L'ENFANT OU L'ADOLESCENT

**FORMATION PROPOSÉE**
uniquement en intra

**EN INTRA**
6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**Les troubles du comportement chez l'enfant ou l'adolescent peuvent s'entendre tel un recours à l'agir marquant un défaut ou une absence de mise en pensée. Au-delà des faits observables, le passage à l'acte (verbal parfois, le plus souvent physique) trouve le plus généralement son origine dans une souffrance psychique empêchant toute tentative de décharge adaptée et constructive.**

Ces troubles du comportement peuvent alors mettre à mal l'institution et ses professionnels, parfois démunis face à la douleur exprimée. Les conflits qui en découlent risquant de s'enkyster, il convient alors de mettre en mots, avec la personne en souffrance, les frustrations et colères afin de trouver une voie de remédiation. Comprendre et analyser ces processus, c'est adapter au mieux notre prise en charge et envisager l'avenir sous un nouveau jour.

## OBJECTIFS

> Apporter un contenu théorique sur le développement de l'enfant
> Entendre le trouble du comportement comme conséquence pour mieux en appréhender les causes
> Penser son positionnement en tant que professionnel face aux actes posés pour mieux adapter sa prise en charge
> Détecter le point de rupture source du passage à l'acte

## CONTENU

> Le normal et le pathologique
> Le développement de l'enfant
> Les troubles du comportement
> Le méta-besoin : le lien sécure
> Motivation et estime de soi
> La dimension centrale du regard
> Se connaître pour mieux accueillir
> Les modalités du conflit et ses résolutions

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Tour de table et jeu collectif pour introduire la journée
> Apports théoriques et partage d'expériences
> Lecture de texte
> Vidéo
> Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud
> Bibliographie

### FORMATEUR

**Philippe BACHELIER**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social et médico-social. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

### TARIFS INTRA

*Cf. page 64.*

# TRAVAILLER AVEC LES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE

**FORMATION PROPOSÉE**
uniquement en intra

**EN INTRA**
6H00 de formation/ jour
Nombre de journées à convenir en fonction de votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**Un certain nombre de personnes - du fait de troubles psychiques - se trouve dans une situation de handicap, tant dans leur vie personnelle que professionnelle.**

L'enjeu de cette formation est de permettre aux professionnels de mieux connaître ce type de public afin d'adapter leurs pratiques professionnelles au quotidien.

## OBJECTIFS

> Identifier les clés de compréhension des problèmes de santé mentale

> Apporter des connaissances théoriques sur les troubles psychiques

> Permettre aux professionnels d'accomplir au mieux leurs missions d'accompagnement des personnes fragilisées - temporairement et/ou durablement - dans leur parcours de vie

## CONTENU

> La question du normal et du pathologique : les classifications psychiatriques (DSM)/ les approches de la psychopathologie clinique

> Les principales entités psychopathologiques : névroses, psychoses, perversions, clinique des « états-limites » – descriptions et traitements

> Les logiques des solutions comportementales à la souffrance psychique : exemples des enfants tyranniques et des conduites à risque des adolescents

> Quel positionnement professionnel face à des sujets atteints de troubles psychiques ? L'importance de la relation intersubjective (introduction, entre autres, aux notions de transfert/contre-transfert)

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Pédagogie interactive :
L'intervention du formateur sera régulièrement rythmée alternativement entre apports de connaissances et de documents théoriques et de cas concrets issus du terrain et de l'expérience professionnelle des participants

> Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
- Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

## FORMATRICE

**Anne-Marie DAMOUR**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social et médico-social. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## TARIFS INTRA

*Cf. page 64.*

# ÊTRE AIDANT D'UN PROCHE EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

## GROUPE DE PAROLE à visée formative À DESTINATION DES AIDANTS

**EN INTER**
3H00
de formation/
jour

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**Aidant familial, Aidant naturel, Aidant informel, Proche aidant, Entraidant… : un acteur devenu incontournable aujourd'hui dans notre société.**

La participation grandissante des proches dans l'aide aux personnes en situation de vulnérabilité a engendré une mobilisation et la création d'associations se préoccupant de leur situation. La collectivité s'est vue contrainte de prendre en compte cette population d'aidants, confrontée parfois à des situations extrêmement difficiles. Ces nouvelles situations ont renforcé la nécessité de penser les articulations entre les proches aidants et les aidants professionnels.

Les proches aidants assument nombre de situations complexes, de tâches nouvelles, de démarches laborieuses, de sentiments contradictoires… auxquels ils n'ont pas été préparés.

### FORMATRICE

**Régine GUILLAUME**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Toute personne se trouvant en situation d'aider un proche en situation de vulnérabilité. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

### DURÉE

*4 demi-journées de 9h30 à 12h30,*
*1 demi-journée par mois.*
*Nous contacter pour disposer des modalités.*

### TARIF INTER

*20 euros / samedi.*

La fonction de proche aidant est ressentie souvent comme une charge, il ne faut toutefois pas exclure qu'elle est aussi source de satisfactions et d'enrichissements.

Cette proposition de formation vise à accompagner les proches aidants dans leur rôle, en leur permettant d'exprimer leurs ressentis, de partager leurs expériences, de réfléchir collectivement, via des éclairages cliniques et théoriques.

### OBJECTIFS

> Exprimer son vécu de proche aidant
> Explorer la notion d'aide à la personne
> Se situer dans sa fonction de proche aidant
> Prévenir du risque de stress, d'épuisement
> Se mettre en lien et articuler ses interventions avec celles des aidants professionnels

### CONTENU

> Être confronté à la difficulté de vie d'un proche, du fait d'une maladie, d'un handicap, d'une dépendance bouleverse la relation avec son proche, modifie les repères, les places, les habitudes, les comportements. Il s'agira pour l'aidant ici de se centrer sur ses ressentis, ses émotions, ses représentations, sur le regard qu'il porte sur l'aidé, sur ce qui le pousse à agir, sur le chemin qu'il a parcouru
> Approche des concepts de : Maladie, Handicap, Autonomie, Dépendance, Aide, Accompagnement, Relation affective
> Être proche aidant est une expérience faite de paradoxes, avec une alternance de moments riches en humanité mais aussi de moments douloureux - incidences sur son quotidien, sur sa vie familiale, personnelle, professionnelle, sociale, sur sa relation à soi, au proche et aux autres - Comment aider son proche tout en restant son parent, son enfant, son conjoint ou son ami ? Comment aider son proche sans s'épuiser physiquement, psychiquement, sans que sa propre santé soit altérée ? Comment déléguer et trouver sa place auprès des professionnels ?

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Approche interactive, centrée sur l'écoute, l'expression, l'échange d'expériences et l'analyse des situations vécues
> Mises en situation afin de faciliter les prises de conscience
> Apports théoriques
> Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
> Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

# ACCOMPAGNER LES PROCHES AIDANTS : quelle place pour les professionnel·le·s ?

**FORMATION PROPOSÉE**
uniquement en intra

**EN INTRA**
6H00 de formation/ jour
Nombre de journées à convenir en fonction de votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**La question des aidants s'impose de plus en plus dans la société, grâce au travail qu'ont effectué les organisations militantes (Alzheimer, Autisme), mais aussi dans le cadre des accompagnements des ESMS historiquement attachés à prendre soin des « aidés ». Comment amorcer cette prise en compte et ce changement de culture, en tant que professionnel·le·s ? Cette formation vise à appréhender les enjeux de l'aide et poser les bases du développement d'une offre, dans sa structure, en direction des aidants.**

Elle peut être complétée afin d'établir un diagnostic et de construire une feuille de route avec les professionnels de l'établissement.

## OBJECTIFS

> Comprendre les enjeux de solidarité au niveau sociétal et familial, à travers la question des aidants
> Comprendre la situation d'aide et disposer d'outils conceptuels pour l'analyser
> Appréhender le processus d'accompagnement d'un aidant
> Détenir des clés pour amorcer la prise en compte des aidants dans sa structure

## CONTENU

> Présentation du contexte socio-historique de la question des aidants en France, ce qui permettra d'en comprendre les enjeux
> Reconnaissance de l'aidant (et de son statut) à travers la loi et les textes règlementaires pour actualiser les connaissances
> Cadrage de la prise en compte de l'aidant (autorisations, RBPP) et connaissance des supports disponibles pour amorcer le travail
> Changement de posture professionnelle ; s'approprier le concept des rôles et du « système » aidant-aidé, pour analyser les situations
> Préparation du terrain en révisant les cadres de référence de sa structure (projet d'établissement, projet personnalisé d'accompagnement)
> Construction du réseau de l'aide aux aidants (amorcer ou s'insérer dans l'existant)
> Agir auprès de l'aidant (mobiliser les droits, mettre en place du relais, proposer du soutien, des activités, de la formation, etc.) sans déstabiliser l'équilibre du couple aidant-aidé
> Valoriser les compétences expérientielles de l'aidant

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> La formation s'articule autour d'apports théoriques et d'analyse de situations concrètes rencontrées dans la pratique institutionnelle
> Appui sur les études menées par le CREAI Centre-Val de Loire en 2018 et 2019 sur l'aide aux aidants comme supports aux échanges
> Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

## FORMATRICE

**Mathilde BEAUVALLET**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire, en milieu ouvert ou lieu de vie (accueil jour et/ou nuit). Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## TARIFS INTRA

*Cf. page 64.*

# VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : comment accompagner droits et désir ?

**FORMATION PROPOSÉE** uniquement en intra

**EN INTRA**
6H00 de formation/ jour
Nombre de journées à convenir en fonction de votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**La vie affective et sexuelle fait partie des droits fondamentaux des personnes, y compris des personnes en situation de handicap. Ce droit interroge cependant les modes d'accompagnement des professionnels, comme les organisations institutionnelles.**

Il s'agit donc de permettre aux professionnels d'identifier les situations complexes liées à la sexualité, de comprendre les conséquences du handicap sur la sexualité, le rôle à tenir vis-à-vis des familles…

## OBJECTIFS

> Apporter aux participants les connaissances et moyens nécessaires pour se situer en tant que professionnels et savoir comment prendre en compte et gérer la dimension sexuelle et affective des sujets porteurs de handicap

> Comprendre la sexualité : désir et plaisir pour tous, au-delà du handicap : une sexualité et des représentations sexuelles liées à la culture de chacun

> Définir l'identité sexuelle : plaisir, amour, intimité… Quelles conséquences des handicaps sur la sexualité ?

## CONTENU

> La sexualité, un droit fondamental pour tous
- Retour sur les effets des lois (2002-2, 11 février 2005) et leurs objectifs
- L'aide à la sexualité des personnes handicapées : jusqu'où peut-on intervenir en tant que professionnel dans la sexualité d'autrui ? Contexte, enjeux et limites – échanges à partir d'un film

> Cas pratiques (en groupe de 4)
- À partir de situations vécues, les participants pourront travailler sur les solutions à des cas touchant à la sexualité des résidents handicapés, leurs questionnements et leurs pratiques
- Savoir notamment comment réagir lors de demandes particulières des résidents (masturbation, désir d'enfants…)

> Les maltraitances envers les personnes handicapées (violences sexuelles, intrafamiliales, de couple, institutionnelles)

> Repérer les violences, comment les traiter en interne, en externe, signalement, etc.

> Définir les rôles de chacun pour intervenir efficacement dans la situation d'aide

> Les outils à mettre en place

> Pistes de travail nécessaires pour l'établissement

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Apports théoriques et travaux, notamment en groupes, à partir de situations concrètes

> Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
- Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
- Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

## FORMATRICE

**Christine PRIZAC**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels intervenant dans les établissements et services qui accompagnent des personnes adultes en situation de handicap.
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## TARIFS INTRA

*Cf. page 64.*

# PARENTALITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

**FORMATION PROPOSÉE**
uniquement en intra

**EN INTRA**
6H00 de formation/ jour
Nombre de journées à convenir en fonction de votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**La procréation des personnes en situation de handicap fait l'objet, le plus souvent, d'un déni de la part de la société. Pourtant, il existe un désir exprimé d'être parent chez de nombreuses personnes. Ce désir se concrétise parfois.**

Cette situation relativement nouvelle génère inquiétudes, questions et réflexions.

L'arrivée d'un enfant résultant d'un désir, d'un amour réel et concernant des adultes en situation de handicap est, d'une certaine manière, impensable. Pourtant, pendant longtemps, il n'y a pas vraiment eu de blocages concernant cette parentalité spécifique.

La préoccupation majeure concerne, bien sûr, l'enfant qui va naître dans cette famille. Plus le degré d'autonomie des futurs parents est faible, plus les professionnels s'inquiètent.

Dès lors, il s'agit de déconstruire nos représentations à ce sujet et de questionner nos pratiques d'accompagnement…

## FORMATRICE

**Christine PRIZAC**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire.
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## TARIFS INTRA

*Cf. page 64.*

## OBJECTIFS

> Déconstruire les représentations sur la parentalité des personnes en situation de handicap psychique, de déficience intellectuelle
> Appréhender les pratiques d'accompagnement lors de la grossesse, de l'arrivée de l'enfant, de la constitution d'une famille (monoparentale ou non)

## CONTENU

> Approche sociohistorique et état des lieux : quelques chiffres
> Place-rôle-fonction des deux parents (maternité et paternité)
> Droit des parents en situation de handicap
> Pratique de la parentalité : soin du bébé, sécurité de l'enfant, stimulation sensorielle puis cognitive, tâches d'éducation, questions de l'autorité et de l'obéissance, expression des sentiments, suivi scolaire… mais aussi conséquences de la prise de conscience par l'enfant du handicap de ses parents
> Évaluation des conséquences de l'arrivée d'un enfant sur l'équilibre sociopsychique de la mère, du père, du couple : risque d'« hypernormalisation », exigence plus élevée avec les adultes handicapés
> Travail éducatif et prise en charge favorisant et valorisant les compétences des parents, entre autres pour développer le lien mère-enfant, père-enfant
> Travail en partenariat et en réseau

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Pédagogie interactive
> Apports théoriques
> Échanges à partir de situations concrètes
> Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

***Depuis 2016, le CREAI accompagne la création et coanime des espaces de rencontre, d'expression et de réflexion entre parents et/ou entre parents et professionnels en ESMS. Nous contacter pour davantage d'informations.***

# LE VIEILLISSEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

**FORMATION PROPOSÉE**
uniquement en intra

**EN INTRA**
6H00 de formation/ jour
Nombre de journées à convenir en fonction de votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**L'espérance de vie de la population a connu une augmentation inédite depuis les cent dernières années, d'où un nombre croissant de personnes vieillissantes et une nécessité de faire face à cette réalité.**

La prise de conscience relativement récente du vieillissement des personnes en situation de handicap, la connaissance encore peu développée de leur processus de vieillissement, les débats sur les articulations entre les politiques du handicap et celles de la vieillesse pèsent sur la mise à jour de principes d'action pertinents.

Le vieillissement des personnes handicapées pose aux équipes qui les accompagnent des problèmes nouveaux et nécessite pour celles-ci de réviser leurs pratiques. Avec l'avancée en âge des personnes en situation de handicap, les professionnels doivent trouver un nouveau sens à leur travail.

## OBJECTIFS

> Énumérer ses ressentis, ses difficultés, ses intérêts, ses enthousiasmes
> Identifier pour déconstruire ses représentations
> Partager et développer ses connaissances, savoir-faire et expériences
> Appréhender le sens à donner à l'accompagnement des personnes

## CONTENU

> Qu'est-ce que vieillir ?
> Le vieillissement des personnes en situation de handicap : ses particularités, d'un point de vue physiologique, psychologique, social…
> Le vécu et le quotidien des personnes en situation de handicap vieillissantes et des familles de celles-ci
> Le vécu des professionnels et les effets de cette problématique sur leurs pratiques
> Réflexion sur : que faire ? Comment faire ? Avec quels moyens ? Pour quelles pratiques ?
  - Accompagnement et éthique
  - Les compétences à aider
  - Les attitudes et pratiques favorisant l'expression, le bien-être, la qualité de la vie
  - Articulation entre les professionnels éducatifs et les professionnels de santé
  - Travail avec les familles et les partenaires

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Pédagogie active et participative avec une alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques, d'analyses de situations vécues sur le terrain, de mises en situation, d'utilisation de supports : textes, vidéos…
> Les études menées par le CREAI Centre-Val de Loire en 2012 et 2013 sur le vieillissement des PH en ESAT, FAM et FV peuvent servir entre autres de supports aux échanges
> Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

## FORMATRICE

**Régine GUILLAUME**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tout professionnel intervenant dans un établissement ou service sanitaire, social et/ou médico-social.
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## TARIFS INTRA

*Cf. page 64.*

# INTRODUCTION À L'ÉTUDE DE LA PERSONNE ÂGÉE

**FORMATION PROPOSÉE**
uniquement en intra

**EN INTRA**
6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**Le vieillissement de la population est un phénomène mondial. « Entre 2000 et 2050 la proportion de la population mondiale de plus de 60 ans doublera pour passer d'environ 11% à 22% » (OMS, 2018). En Europe, la baisse du taux de natalité et l'augmentation de l'espérance de vie modifient la structure démographique (Eurostat, 2018).**

L'adaptation individuelle et sociétale au grand âge est permanente et la question du vieillissement s'immisce dans l'ensemble des débats communautaires, professionnels et familiaux. Chacun se trouve confronté, un jour ou l'autre, à une problématique en lien avec nos aînés.

Bien que transversale, la gérontologie n'en demeure pas moins une discipline à part entière. Elle est empreinte d'un vocabulaire foisonnant et de notions complexes, dont il est important d'apprécier la justesse, dans un souci d'acculturation des professionnels du sanitaire et du social.

## OBJECTIFS

> Identifier les pathologies du grand âge

> Définir les notions fondamentales en gériatrie/gérontologie

> Expliquer les limitations liées à l'avancée en âge

## CONTENU

> Épidémiologie du grand âge
- Les sujets âgés en France et dans le monde
- Hétérogénéité de la sénescence
- Maladies du grand âge

> Éléments de langage
- Vieillesse et vieillissement
- Gériatrie et gérontologie
- Perte d'autonomie fonctionnelle et dépendance
- Espérance de vie avec et sans incapacités

> Fragilité du sujet âgé
- Limitations fonctionnelles, sensorielles et cognitives
- Syndromes gériatriques

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Apports théoriques et échanges à partir des savoirs de chacun

> Remise d'une bibliographie

> Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
- Évaluation des connaissances à l'aide d'un quiz interactif
- Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

## FORMATEUR

Nous consulter pour connaître les modalités.

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire.
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## TARIFS INTRA

*Cf. page 64.*

# REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA VIEILLESSE ET DU VIEILLISSEMENT ET DISCRIMINATIONS LIÉES À L'ÂGE DANS LES SOINS

**FORMATION PROPOSÉE**
uniquement en intra

**EN INTRA**
6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**En France, parmi les personnes de 75 ans ou plus vivant à domicile, 31,7% ont des limitations sensorielles, 50,7% ont des limitations physiques et 17% des limitations cognitives (DRESS, 2018). Ces proportions sont encore plus élevées dans les institutions gériatriques. Ainsi, les professionnels du secteur sanitaire et social sont fréquemment amenés à s'occuper de personnes âgées.**

L'accompagnement quotidien nécessite de s'adapter aux multiples limitations fonctionnelles et sensorielles dont souffrent ces personnes. La confrontation récurrente à la perte d'autonomie peut amener les professionnels à développer une vision incapacitante du corps vieilli (Pelluchon, 2008).

Ce regard négatif posé sur la vieillesse et le vieillissement a de multiples conséquences sur l'accompagnement de nos aînés et peut générer des attitudes ou comportements discriminants. La prise de recul vis-à-vis des représentations individuelles et sociales aide à l'élaboration d'une posture bienveillante à l'égard des sujets âgés.

## OBJECTIFS

> Expliquer les représentations sociales de la vieillesse et du vieillissement à travers l'Histoire

> Illustrer l'impact des représentations individuelles et sociales sur l'accompagnement des sujets âgés

> Identifier ses propres représentations vis-à-vis des personnes vieillissantes

## CONTENU

> La vieillesse et le vieillissement
- Vieillissement de la population
- Vieillissement des organismes
- Limitations liées à l'avancée en âge

> Représentations des sujets âgés
- Représentations individuelles
- Représentations sociales
- Représentations soignantes

> Vision incapacitante du corps vieilli et discriminations liées à l'âge dans l'accompagnement des personnes âgées

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Apports théoriques et échanges à partir des représentations et savoirs de chacun

> Remise d'une bibliographie

> Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
- Sondage des représentations en début et en fin de formation
- Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

## FORMATEUR

Nous consulter pour connaître les modalités.

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire.
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## TARIFS INTRA

*Cf. page 64.*

# COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE ET PLACE DES SUJETS ÂGÉS DANS LA SOCIÉTÉ

**FORMATION PROPOSÉE**
uniquement en intra

**EN INTRA**
6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**Le débat relatif au lieu de vie des personnes âgées en perte d'autonomie n'est pas nouveau (Ennuyer, 1997). La question du choix entre maintien à domicile et institutionnalisation se posait déjà au XIXe siècle (Ibid).**

Le signal d'alarme, tiré par Pierre Laroque en 1961, dénonce la paupérisation et le mal logement des aînés en France. Il met en lumière les adaptations nécessaires pour bien vieillir chez soi (Grand, 2016). Le rapport Laroque sera un jalon incontournable dans l'histoire des politiques publiques à destination des personnes âgées. Dans les années 90, le contexte économique contraint donne naissance aux réseaux de soins, suivis une dizaine d'années plus tard par les Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC), puis par les Méthodes d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie (MAIA). Ces dispositifs, visant à créer du lien entre professionnels de la gérontologie/gériatrie, se superposent jusqu'à dessiner un maillage peu lisible pour tous.

Les professionnels du secteur gériatrique et gérontologique peuvent manquer de repères dans la jungle de la coordination gérontologique. Une clarification des missions de chaque acteur impliqué dans l'offre territoriale à destination des aînés semble nécessaire.

## OBJECTIFS

> Identifier la place des sujets âgés dans la société à travers l'Histoire

> Décrire les différents dispositifs et expérimentations à l'œuvre dans la coordination gérontologique

> Employer un vocabulaire commun

## CONTENU

> Quel lieu de vie pour les sujets âgés ?
- Institutionnalisation et maintien à domicile à travers l'Histoire
- Évolution des politiques publiques à l'égard des personnes âgées

> Coordination gérontologique
- Un essai de définition
- Les différents dispositifs et expérimentations
- Limites de la coordination gérontologique
- Quid de l'approche par parcours

> Des outils pour travailler ensemble
- Un vocabulaire commun
- Intérêt et limites des outils numériques

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Apports théoriques et échanges à partir des savoirs de chacun

> Remise d'une bibliographie

> Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
- Évaluation des connaissances à l'aide d'un quiz interactif
- Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

**FORMATEUR**

Nous consulter pour connaître les modalités.

**PUBLIC ET PRÉREQUIS**

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire.
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

**TARIFS INTRA**

*Cf. page 64.*

# UNE PRÉSENTATION DU CREAI CENTRE-VAL DE LOIRE

**Association régionale composée et portée par le secteur médico-social en région Centre-Val de Loire, le CREAI souhaite, en développant ses missions d'observation, d'animation, de conseil, d'accompagnement, de formation et d'études, préserver ce qui anime le travail social : la rencontre, l'élaboration collective, à travers plusieurs objectifs :**

> contribuer à l'observation des besoins et des dispositifs sur les territoires de la région ;

> conceptualiser et analyser certaines tendances afin de proposer des actions adaptées aux contextes institutionnels et sectoriels ;

> accompagner les professionnels du travail social et médico-social dans les réponses qu'ils apportent aux personnes en situation de vulnérabilité.

Les CREAI ont vu leur acronyme évoluer, passant de « Centres Régionaux pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptées » à « Centres Régionaux d'Etudes, d'Actions et d'Informations » en faveur des personnes en situation de vulnérabilité.

Cette évolution se traduit par un élargissement du champ d'intervention des CREAI, comme une prise en compte plus soutenue des problématiques transversales de vulnérabilité dans nos approches et actions. Cette évolution est le reflet, également, d'une évolution sociétale plus globale et de politiques publiques centrées sur les parcours de vie.

**Voici ci-dessous une brève présentation des actions du CREAI :**

> **sur le plan national, le CREAI Centre-Val de Loire fait partie de la Fédération nationale des CREAI (ANCREAI),** ce qui lui permet d'être au plus près de l'information, d'être en position de peser sur les différentes orientations nationales, de relayer les observations faites sur notre territoire, de participer à diverses instances nationales (CNSA, CNCPH…) ;

> **sur le plan régional et local, l'animation de divers groupes de travail, communautés professionnelles** qui ont pour objectif de favoriser les échanges entre acteurs confrontés aux mêmes préoccupations et problématiques. Ces collectifs se veulent propices à l'élaboration de productions collaboratives.

> **une offre de prestations de formation continue, en direction des professionnels**, sur des sujets liés à la clinique, à l'accompagnement, aux pratiques, dans le cadre de l'évolution des politiques publiques ;

> **l'accompagnement des porteurs de projet sur l'opportunité de leurs orientations ;**

> **la participation à des assemblées générales et à des journées institutionnelles des organismes gestionnaires et des établissements et services** est la garantie d'une connaissance des préoccupations et réalités de ces derniers, pour proposer des accompagnements adaptés ;

> **la participation à des instances de concertation territoriales** nous donne une vision globale ou, à l'inverse, territorialisée des préoccupations du secteur ;

> **le travail de réflexion en partenariat avec d'autres acteurs du territoire régional** facilite le portage commun d'enjeux relatifs à l'évolution du travail social ;

> **la production et la mise à disposition de données, cartographies**, positionnent le CREAI comme espace ressources, en capacité de fournir une information sur le secteur, sur la région, comme de valoriser les initiatives des établissements et des services.

# CE QUE SIGNIFIE ÊTRE ADHÉRENT ET CONTRIBUANT VOLONTAIRE AU CREAI

**Adhérer et contribuer au CREAI, c'est un acte politique et militant. C'est affirmer la nécessité de préserver les solidarités entre institutions, pour des accompagnements de qualité en faveur des personnes en situation de vulnérabilité.**

**S'agissant de ces deux ressources associatives :**

> **L'adhésion** s'adresse aux organismes gestionnaires et non gestionnaires qui portent les établissements et services. Elle est appelée auprès de l'instance associative ou de l'établissement public. Elle traduit un soutien fort au CREAI (de 100 à 500 euros) ; elle donne accès à la newsletter du CREAI, à toutes les informations répertoriées ou produites par le CREAI : articles, études, offres d'emploi, événements organisés par les acteurs du secteur social et médico-social, productions des groupes de travail du CREAI. Elle donne la possibilité aux organismes gestionnaires et non gestionnaires de solliciter le CREAI une fois par an pour une conférence, une intervention… Elle sera également mise en lien avec la représentation au sein des instances du CREAI.

> **La contribution volontaire** concerne chaque établissement et chaque service et est calculée sur les dotations en personnels de ces derniers (DSN x 0,0007), l'activité du CREAI étant tournée vers les équipes. Véritable contribution de soutien, elle permet de préserver ce qui anime le travail social : la rencontre, l'élaboration collective. En retour, elle offre des services à des tarifs préférentiels pour les contribuants et permet au CREAI d'agir sur plusieurs plans : contribution aux politiques publiques ; animation régionale ; formation professionnelle continue articulée aux évolutions des politiques publiques ; accompagnement des projets et des pratiques ; travaux transversaux sur les évolutions du travail social ; mise en réseau ; espace ressources…

> Ces missions sont essentielles à pérenniser pour permettre le lien entre les divers et nombreux acteurs et dispositifs, y compris dans une dimension transversale, et pour permettre que vive un organisme porté et composé par le secteur, à son service, espace de lien, de dialogue, d'élaboration collective sur un travail social qui a plus que jamais sa raison d'être.

### La participation du CREAI Centre-Val de Loire à l'ANCREAI

> Depuis 1988, les CREAI (créés par arrêté du 22 janvier 1964 du ministère de la Santé) sont regroupés en Fédération nationale des CREAI (ANCREAI – ancreai.org).

> Tête de réseau, structurée en pôles — pratiques professionnelles et études, recherches et observations —, l'ANCREAI permet d'optimiser l'échange d'informations et la collaboration dans les actions des CREAI (réflexion générale sur les politiques menées dans le secteur social et médico-social, conception et diffusion d'outils techniques, organisation de manifestations, présentation des analyses et expériences de ce secteur auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux…).

# COMPOSITION DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU CREAI

## DIRECTION

> **Pauline NOËL**
p.noel@creai-centre.asso.fr

---

## CONSEILLERS TECHNIQUES

> **Marion PORTAT**
m.portat@creai-centre.asso.fr

> **Lucie RIVIÈRE**
l.riviere@creai-centre.asso.fr

> **Vincent ROMEYER-DHERBEY**
v.romeyerdherbey@creai-centre.asso.fr

## CONSEILLÈRE TECHNIQUE CHARGÉE D'ÉTUDES

> **Charlotte PERROT-DESSAUX**
c.perrotdessaux@creai-centre.asso.fr

---

## ASSISTANTES

> **Blandine GAILLARD**
Assistante administrative et de formation

02 38 74 56 00 (ligne directe)
b.gaillard@creai-centre.asso.fr

> **Mamy RAHARIJAONA**
Assistante de direction
et du suivi de la vie associative

02 38 74 56 13 (ligne directe)
creai-centre@creai-centre.asso.fr

# TARIFS DES FORMATIONS ET ACCOMPAGNEMENTS

| | Contribuants au CREAI | Non-contribuants au CREAI |
|---|---|---|
| **Formation inter-établissements (au CREAI, nombre de participants : entre 5 et 14 personnes)** | 250 €/jour | 400 €/jour |
| **Intervention de formation ou d'accompagnement en intra dans un établissement ou un service (sur site, pour un groupe de 12 à 15 personnes)** | 1 100 €/jour | 1 350 €/jour |
| **Intervention en intra, dans un établissement ou un service, pour une conférence ou un autre format (modalités à co-construire)** | *Nous consulter* | *Nous consulter* |
| **Analyse des Pratiques Professionnelles** (groupe de 5 à 12 personnes au maximum ; séances d'une heure trente à deux heures environ, de préférence toutes les 4 à 6 semaines) | 180 €/heure | |

- **Ces tarifs sont NETS de TOUTE TAXE. Ils incluent les frais de repas.**
- **Il convient d'ajouter à chaque coût les frais de déplacement.**
- **Les tarifs du cycle Conférences et Webinaires 2023 sont indiqués en rubrique 01, page 8.**

## Inscription en ligne sur
## https://www.creaicentre.org/

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

***Concernant les formations inter, les inscriptions doivent être effectives une semaine avant la date de début de la formation.***

Site internet
**www.creaicentre.org**

E-mail
**b.gaillard@creai-centre.asso.fr**
*Blandine Gaillard, assistante administrative et de formation*

***CREAI Centre-Val de Loire :***
*35, avenue de Paris*
*45000 ORLÉANS*
*02 38 74 56 00*

# PLAN D'ACCÈS AU CREAI CENTRE-VAL DE LOIRE

Le stationnement aux alentours du CREAI est payant et fonctionne avec des horodateurs. Nous vous conseillons vivement de stationner dans les parkings très proches du CREAI soit :

**1 - Parking Médiathèque :** place Gambetta

**2 - Parking Munster :** avenue de Munster

**3 - Parking Centre commercial Place d'Arc :** 2, rue Nicolas Copernic

CREAI
CENTRE-VAL DE LOIRE

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante : **ACTIONS DE FORMATION.**

www.creaicentre.org

Atmédia & PARTNER'S • 02 38 78 04 78